

La Poste
Un nouveau
syndicat

Suisse
Loi sur le Travail:
révisions et
contrôles

Bolivie
Renationalisation
en trompe l'œil?

Suisse
Santé: la
concurrence
comme leitmotiv

Etats-Unis
Damnés de la
terre, le retour

Venezuela
Entretien avec
Maurice Lemoine

FSE
Un bilan

Un référendum contre la répression



**Contre la LAsi et la LEtr:
manifestation à Berne le 17 juin**

SOMMAIRE

Perspectives

Contre le durcissement des lois sur les étrangers et l'asile: se battre pour l'unité des salariés 2

A réussir avant la fin du Mondial! 2

Actuel

Des privatisations qui ne passent pas comme une lettre à La Poste 3-4

Suisse

Loi sur le travail: révisions et contrôles 4

Santé: la concurrence comme leitmotiv 4

Assurance invalidité: la destruction des droits est à bout touchant 5

International

Immigrés et précaires s'invitent à un Forum social européen à réinventer 5

Dossier

Suisse, asile, immigration et attaque aux droits sociaux 6-7

Immigrés: une forte atomisation 7

International

Non à la marchandisation du foot 8

Bolivie: une renationalisation en trompe l'œil qui suscite des espoirs... 9

Venezuela: six ans de réformes du gouvernement Chavez 10

Ecouter·Voir·Lire

La dialectique mise en œuvre, de Bertell Ollman 11

We shall overcome / The Seeger Sessions, de Bruce Springsteen 11

Agenda

11

Dernière

Etats-Unis: damnés de la terre, le retour 12

Contre le durcissement des lois sur les étrangers et l'asile: se battre pour l'unité des salariés

GUY ZURKINDEN

Les référendums contre la Loi sur les étrangers (LEtr) et la révision de la Loi sur l'Asile (LAsi) ont abouti. Le bras droit de Blocher à la tête de l'Office fédéral des Migrations, Eduard Gnesa, a déjà lancé la campagne en faveur des deux textes, en présentant un *Rapport sur l'intégration* justifiant le durcissement de la politique d'immigration – qu'il définit comme «*génèreuse avec ceux qui ont besoin de protection et dure avec ceux qui abusent du système.*»¹

La votation sur les deux lois aura lieu le 24 septembre 2006. Une année après l'acceptation de l'extension de la dite «libre-circulation» des personnes aux dix nouveaux pays membres de l'Union européenne. Ce n'est pas un hasard. Ces trois objets forment un ensemble adapté aux intérêts du patronat suisse: Premièrement, l'extension de la «libre-circulation» sans renforcement des protections des salariés entraînera une pression générale sur les salaires. Deuxièmement, le durcissement de la LEtr-LAsi, rendant quasiment impossible le séjour légal en Suisse pour les extra-européens (sauf pour les très qualifiés... et les grosses fortunes), limitera une immigration moins désirable pour le patronat – car pouvant «présenter des problèmes accrus d'intégration»² – tout en garantissant à certains secteurs de l'économie la main-d'œuvre sans-papiers (surexploitable) dont ils ont besoin. Troisièmement, cette séparation des êtres humains en «deux classes» est justifiée par un discours officiel sur l'«impossible intégration» – donc le danger potentiel – des immigrés extra-européens. Cela renforce les sentiments xénophobes dans la population et les divisions entre salariés – donc réduit leur capacité à s'unir pour défendre leurs intérêts. Cette politique migratoire des «deux cercles» – accompagnée du renforcement des

moyens policiers de traque/répression des immigrés illégalisés – se met en place à l'échelle européenne. Un impératif la guide: baisser le coût de la main-d'œuvre. La précarité et la surexploitation réservées aux salariés extra-européens sont une étape de l'offensive visant à démanteler les droits de toutes et tous les salariés.

Les presque 170'000 signatures récoltées contre la LEtr et la LAsi montrent qu'un sentiment de rejet de cette politique cynique fait son chemin dans une partie de la population. La campagne pour le double non doit s'appuyer sur ce sentiment pour former le front le plus large contre les deux lois. Mais elle ne peut se contenter de revendiquer le statu quo: ce sont les textes de loi actuels qui privent de droits 300'000 sans-papiers vivant en Suisse; qui coupent l'aide sociale aux requérants d'asile déboutés; qui condamnent à l'incertitude et à la surexploitation dans les usines, les chantiers ou les restaurants des dizaines de milliers de salariés aux permis précaires. La LEtr et la LAsi marquent un durcissement de la politique migratoire. Mais depuis sa naissance au début du XX^e siècle, celle-ci a toujours eu pour fonction de trier, contrôler et discriminer les immigrés.

Cette politique de tri des immigrés en fonction des besoins des entreprises est acceptée par une large majorité de la dite «gauche» suisse. Pour Ruth Dreyfus, ex-conseillère fédérale socialiste et présidente du comité national pour le double non à la LEtr-LAsi, «dire que notre politique migratoire doit être orientée en fonction des besoins de notre économie n'est pas choquant en soi.»³ Cet alignement explique la campagne active du Parti socialiste et de l'Union syndicale suisse, l'année dernière, pour le oui à l'extension d'une pseudo-«libre-circulation» au service des

entreprises et du dumping salarial. Il explique aussi les problèmes surgis lors du lancement du double référendum, qui a vu le Parti socialiste faire campagne contre une seule des deux lois (la LAsi), alors que les syndicats de l'USS allaient à reculons récolter les signatures contre la LEtr. Le risque est grand que ces organisations mènent une campagne minimale, en défendant le statu quo (au nom d'une «tradition humanitaire» qui n'a jamais existé) contre des lois «qui vont trop loin». Cela ouvrirait un boulevard aux arguments xénophobes de Blocher et de ses acolytes.

La campagne contre ces deux lois doit s'attacher à leur logique de fond: la politique patronale de précarisation et division des salariés. En faisant le lien entre les attaques contre les droits des immigrés et le démantèlement des droits de toutes et tous les salariés, cette campagne peut permettre de jeter des ponts entre salariés suisses, immigrés, et sans-papiers, autour de revendications communes: rejet de la LEtr-LAsi; rejet de la précarité et du dumping salarial et social; droit à la libre-circulation associé au renforcement des droits sociaux pour toutes et tous; régularisation collective des sans-papiers.

La manifestation du 17 juin à Berne sera une première étape de la campagne. Elle pourrait lancer des mobilisations cantonales en automne autour de ces revendications. La participation à la journée européenne de lutte contre la précarisation et pour les droits des migrants, le 7 octobre 2006, permettrait aux collectifs créés durant la campagne d'inscrire leur mobilisation dans la nécessaire construction d'un mouvement de lutte à l'échelle européenne. ■

1. *Le Matin*, 26 mars 2006.
2. *Message du Conseil fédéral*, p. 3486.
3. *Le Courrier*, 5 avril 2006.

A réussir avant la fin du Mondial!

PAOLO GILARDI

Diffusées en boucle, répétées *ad nauseam*, les images de supporters bâlois poursuivant les joueurs zurichois après le coup de siflet du dernier match du championnat de Suisse, le 13 mai dernier, auront eu leur effet. Ainsi, c'est la presse unanime qui se demandait si le référendum contre la loi dite sur le hooliganisme pouvait être encore d'actualité. D'un autre côté, ce sont ceux que l'on se plaît à présenter comme le sélectionneur miracle de l'équipe de Suisse de foot, Köbi Kuhn et son assistant Michel Pont qui ont donné de la voix pour se demander si la loi ne devrait pas entrer en vigueur plus tôt que prévu et ne pas être limitée dans le temps à la fin de l'année 2009.

Comme dans les rues de Bâle la nuit du 13 mai, la nouvelle loi fait appel à la peur des hooligans pour s'attaquer aux libertés de tous.

Par contre, peu nombreux sont ceux qui ont eu droit aux images de ce qui a suivi la sortie du stade, à savoir les images d'une police anti-émeute qui recourt massivement et de manière indiscriminée à la matraque, aux balles de caoutchouc et aux gaz lacrymogènes contre toute une population, celle qui rentrerait chez elle après une soirée au match.

Le choix des images n'est pas sans importance. Si les premières, celles de quelques dizaines de supporters violents connus pour leurs idées d'extrême droite – et, faut-il le rappeler, plus que tolérés par la direction du club – ne peuvent faire appel qu'à l'émotion, les secondes sont bien plus inquiétantes car la nature indiscriminée de la répression laisse

présager ce que pourrait être l'application de la nouvelle loi.

Comme dans la nuit bâloise, la nouvelle loi fait appel à la peur des hooligans pour s'attaquer aux libertés de tous. C'est la logique du paquet prévu pour assurer la sécurité publique lors des championnats d'Europe de foot en 2008 et des mondiaux de hockey sur glace en 2009. C'est le titre même de la loi qui le prouve puisque les moyens de lutte contre le hooliganisme sont inscrits dans la LMSI, la «Loi sur le maintien de la sûreté intérieure»: tout un programme!

C'est une loi qui donne à la Confédération la compétence d'adopter des mesures préventives «pour combattre à temps les dangers liés aux activités terroristes, d'espionnage, d'extrémisme violent» et, à partir de 2007, «de violence à l'occasion de manifestations sportives». Ce sont des mesures qui relèvent largement de l'arbitraire et modifient en profondeur le cadre juridique existant et les garanties y afférentes.

Ainsi, la loi ne vise pas les personnes ayant commis des actes violents – et qui ne sont d'ailleurs pas toujours pénalement répréhensibles – mais celles qui pourraient en commettre. La différence est dans la nuance!

De fait, toutes les mesures pourraient être prises sur la base de simples soupçons, de *présomptions* ou sur la base d'indices. En droit, cela n'est pas suffisant pour émettre une condamnation. Mais, en vertu de la loi adoptée par les Chambres, il suffirait qu'une personne ait un comportement qui «fait penser» qu'elle pourrait prendre part à des actes violents «contre les personnes et contre les choses» pour qu'elle soit interdite de pénétrer dans un périmètre donné à l'occasion d'événements sportifs.

De plus, des «faits concrets récents» pourraient être invoqués pour justifier l'obligation de se présenter à un poste de police durant les matchs; et au cas où le soupçon existait d'une

possible participation «à des actes de violence graves» on prévoit carrément la garde à vue préventive d'une durée de 24 heures maximum!

Cette mesure est d'ailleurs la seule à ne s'appliquer qu'à partir de l'âge de 15 ans, toutes les autres étant applicables dès celui de... 12 ans! Et, pour finir, la participation à un «acte violent» – selon Blocher lui-même, le simple fait d'allumer une torche dans un stade en constituerait un – sera consignée dans une banque de données de l'Office fédéral de la police.

Sans s'attaquer au phénomène de la violence dans les stades – l'étude de ses causes n'a pas vraiment eu le don de passionner les parlementaires – c'est aux libertés de toutes et tous que la loi s'en prend. C'est la répétition à l'échelle du pays et par d'autres moyens de ce qui s'est passé l'autre soir en dehors du stade de Bâle, loin des réflecteurs, qu'elle nous promet.

C'est pourquoi tout doit être mis en œuvre pour que le référendum lancé par des fans clubs de foot et de hockey obtienne les 50'000 signatures nécessaires avant le 9 juillet, avant la... fin de la coupe du monde de foot. ■

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch

abonnement@labreche.ch

case postale, 1000 Lausanne 20

CCP 17-247469-2

Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–

Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Christine Bürner, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Stéphane Franck, Pierre Franti, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Alexandre Martins, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Suzanne Peters, Raphaël Ramuz, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Joël Varone, Gaétan Zurkinden, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT

La brèche a besoin de votre soutien.

Des privatisations qui ne passent pas comme une lettre à La Poste

Alors que les bénéfices de La Poste devraient être attribués à une meilleure desserte ou une amélioration du service public, ces sommes servent avant tout à renforcer l'attractivité de La Poste pour ses futurs investisseurs en vue d'une privatisation prochaine de l'ancienne régie fédérale.

JOËL VARONE

En 2004, La Poste engrangeait un bénéfice de 830 millions de francs. L'exercice 2005 s'avère similaire avec plus de 810 millions de bénéfice. Des résultats mirobolants obtenus tant sur les dos des usagers (baisse des prestations avec les nombreuses fermetures des bureaux de poste, hausse du prix du courrier B, etc.) que sur celui des salariés de La Poste (détérioration des conditions de travail, externalisations).

Alignement sur le privé et fragmentation en SA

Jusqu'à présent, la stratégie de La Poste a consisté à fractionner ses différentes activités en entités économiques et à les transformer petit à petit en sociétés anonymes (SA), profitant de l'occasion pour revoir le statut du personnel et accroître sa productivité. La Poste souhaite à présent pouvoir rapidement se défaire du statut du personnel. Ulrich Gygi, le patron «socialiste» de La Poste, déclarait récemment : «*En matière de gestion du personnel, nous manquons totalement de souplesse, puisque notre entreprise doit accorder à ses salariés les garanties accordées au personnel de la Confédération. A l'avenir, la Poste devrait pouvoir se rapprocher des règles qui prévalent dans le Code des obligations.*»¹

Ce rapprochement des règles du Code des obligations devrait notamment faciliter à La Poste son plan de suppression de postes en permettant des licenciements massifs. Anton Menth, président du conseil d'administration, annonçait en effet au début du mois de mai que La Poste songeait à supprimer environ 5000 postes – soit près de 13% des effectifs – en augmentant la productivité du personnel. Anton Menth est allé jusqu'à invoquer que ces suppressions de postes étaient de son «*devoir vis-à-vis du propriétaire – en fin de compte le peuple*»². Aujourd'hui, c'est donc au nom du peuple que s'effectue le démantèlement des services publics !...

Quelques embûches sur le chemin de la privatisation

Au cours du dernier mois cependant, l'échec de la privatisation totale de Swisscom devant le Parlement et surtout un avis de l'Office fédéral de la justice (OFJ) déclarant illégale la transformation de l'entité «Colis» en SA ont rendu la stratégie de privatisation de La Poste plus fragile. L'OFJ est en effet arrivé à la conclusion que l'externalisation de PosteColis et sa transformation en PostLogistics SA viole l'actuelle Loi sur la Poste et que cette disposition est également valable pour l'envoi de lettres, le trafic des paiements ainsi

que Swiss Post International. En transformant PosteColis en SA, La Poste violerait son obligation de service universel. De même, l'OFJ rappelle que les employés de La Poste restent soumis à la Loi sur le personnel de la Confédération, réglant provisoirement les volontés de la direction de soumettre les employés au Code des obligations.

Toutefois ces quelques éléments ne suffisent pas à remettre en cause le processus de privatisation. Tout d'abord, l'expertise même de l'Office fédéral ne remet pas fondamentalement en cause les externalisations : La Poste a toujours la possibilité de déléguer ses propres mandats à des tiers. Elle ne doit cependant pas en céder la totalité... D'autre part, l'Office fédéral ne dit rien sur la transformation de CarPostal en société anonyme et enfin, quelques jours après la publication de l'avis de l'OFJ, le Conseil fédéral donnait mandat au département de Moritz Leuenberger de planifier les étapes d'une libéralisation totale du marché postal et de la transformation de La Poste en société anonyme. L'avis de l'Office fédéral constitue en effet un obstacle pour la bourgeoisie dans le processus de libéralisation et de privatisation du marché postal, obstacle que le Conseil fédéral souhaiterait pouvoir faire sauter.

Il y a une coupure réelle entre la base et le «haut» du syndicat. Avec le SAP, nous devons inverser la tendance et partir des préoccupations des postiers

Bien qu'une brèche se soit ouverte dans le processus de privatisation et qu'il existe des divergences dans le camp bourgeois sur le calendrier et les modalités de libéralisation des anciennes régies fédérales, les syndicats partenaires renoncent aux mobilisations. Alors que la transformation de PosteColis en SA avait commencé à mobiliser le personnel, le Syndicat de la communication estime que des actions syndicales «*ne sont aujourd'hui plus nécessaires*»³. Son président Christian Levrat a même déclaré : «*Nous sommes ouverts à la discussion sur la libéralisation du marché postal. Certains services pourront être délégués à des privés.*»⁴ Devant ces renoncements, plusieurs postiers, pour la plupart membres du Syndicat de la communication, ont refusé de céder. Leur refus d'accompagner systématiquement les réformes et démantèlements en cours à La Poste et leur



L'externalisation de CarPostal est l'une des facettes du démantèlement de La Poste en vue de sa privatisation.

volonté de susciter une opposition construite du personnel aux restructurations sont à l'origine de la fondation d'un nouveau syndicat, le Syndicat autonome des postiers (SAP). Entretien avec le fondateur du syndicat et membre de son comité national, **Olivier Cottagnoud**.

Comment est né le SAP?

Olivier Cottagnoud – J'ai fait pendant vingt ans du syndicalisme au Syndicat de la communication. Je pourrai raccrocher, mais je veux encore y croire. La création du Syndicat autonome des postiers découle de la volonté de vouloir encore faire du syndicalisme à La Poste, de vouloir redonner un sens et une valeur au travail de l'ensemble des postiers en s'opposant aux restructurations.

Lors du congrès du Syndicat de la communication de 2003, il avait été décidé de n'accepter aucune société anonyme, aucun salaire régional ni aucun basculement dans le privé. Et moins d'une année plus tard, après que La Poste se soit procurée un avis de droit légitimant la création pour ExpressPost d'une société anonyme, le Syndicat de la communication a accepté la politique de La Poste en violant ainsi la décision du congrès et en acceptant la transformation de CarPostal en société anonyme. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. A ce moment-là, il n'était plus envisageable de continuer dans le Syndicat de la communication, il fallait créer un autre syndicat.

Une des premières actions du SAP a d'ailleurs été de recourir contre la transformation de CarPostal en SA et, aujourd'hui, nous constatons que l'Office fédéral de la justice reprend une partie de notre argumentation pour déclarer illégal le passage en SA de PosteColis. Ça nous a donné raison et montré qu'il valait la peine que le SAP fasse sa démarche syndicale.

Pourtant quelques jours après cet avis de droit, le Conseil fédéral décidait de le contourner en donnant mandat au départe-

ment Moritz Leuenberger d'envisager les bases légales d'une transformation totale de La Poste en SA...

Le mandat donné au département de Moritz Leuenberger pour explorer les voies d'une privatisation de La Poste quelques jours après la décision de l'Office de justice n'est en effet pas anodin. Il montre la détermination du gouvernement à libéraliser le secteur postal. Quand un quelconque citoyen viole la loi, il va en prison. Mais quand le Conseil fédéral viole la loi, il change la loi. La décision de l'OFJ représente un camouflet insupportable pour le Conseil fédéral, raison pour laquelle ce dernier a donné ce mandat à Moritz Leuenberger.

Revenons au SAP, qu'est ce qui le différencie du Syndicat de la communication?

Contrairement au Syndicat de la communication, le SAP se veut un syndicat autonome. Autonome notamment des partis politiques. Cette autonomie est d'autant plus importante dans notre secteur que La Poste est pilotée par un socialiste (Ulrich Gygi), sous tutelle d'un ministre socialiste lui aussi (Moritz Leuenberger).

Lors de la création du SAP, nous nous sommes largement inspirés du type de syndicalisme pratiqué par SUD en France. Le fonctionnement démocratique et le contrôle des décisions syndicales par la base nous paraissent fondamentaux.

Pour moi, le Syndicat de la communication s'évertue surtout à construire une opposition de façade où le syndicat multiplie les discours de cantine du 1^{er} mai («on n'acceptera pas ça, on s'oppose, on s'oppose»), mais, pour finir, le syndicat accepte tout.

La direction s'active plus au niveau de la politique institutionnelle que syndicalement, à sa base. Il y a une coupure réelle entre la base et le «haut». Ce haut traite peu les problèmes qui peuvent se rencontrer tous les jours par les postiers. Avec le SAP, nous devons inverser la tendance et partir des préoccupations des postiers. ➔

BRÈVES

L'Etat au service de la propriété privée, contre les chômeurs

Dans une colonne du journal *Le Temps*¹, Christoph Blocher expliquait que «*en tant que Conseiller fédéral, je me dis que l'aspect le plus social de ma mission consiste à veiller à ce que le plus grand nombre d'entrepreneurs puissent gérer avec succès leur entreprise en Suisse*».

Membre du gouvernement genevois et en charge du bien nommé Département de la solidarité et de l'emploi, le radical François Longchamp est parti lui en croisade contre les chômeurs, bien décidé à les mettre au service du patronat (puisque, selon un Conseiller fédéral, c'est l'aspect le plus social de la mission d'un membre du gouvernement). A Genève, les emplois temporaires cantonaux (qui permettaient d'ouvrir une nouvelle période de chômage en fournissant un emploi pendant une année aux chômeurs en fin de droit) sont directement menacés. L'assurance chômage n'est bientôt plus un droit social protégeant le travailleur contre la brutalité du marché du travail capitaliste. François Longchamp entend transformer l'Office cantonale de l'emploi (OCE) en un grand Manpower : «*L'OCE doit devenir aussi efficace qu'une agence de placement.*» L'OCE ne s'occupera plus des intérêts des travailleurs licenciés mais se mettra concrètement au service des entreprises qui licencient : «*Aujourd'hui le plus grand réservoir d'emplois du canton, ce sont les entreprises. Nous devons être à l'écoute de leurs besoins, qui évoluent. Seize mille chômeurs sont à leur disposition tout de suite.*» (*Le Temps*, 19 mai 2006) Pour François Longchamp : «*Il n'y a pas de pénurie d'emploi à Genève, mais une inadéquation entre les besoins des entreprises et les qualifications des chômeurs.*»

Parlons-en des besoins des entreprises : les derniers chiffres de l'Office fédéral de l'emploi tendent plutôt à montrer que les entreprises sont avant tout des grandes destructrices d'emploi. De 1991 à 2006 quelques 226'000 emplois en équivalents plein-temps ont été supprimés alors que la population active a augmenté de 259'000. Le volume de travail effectué a baissé de 7% malgré l'augmentation de 6% de la population active. Là-dedans, quelle est la part due à l'accroissement de la productivité suite aux pressions sur le personnel ?

Autre chiffre éloquent sur ces entreprises créatrices d'emploi : en 2004, 177 millions d'heures supplémentaires ont été réalisées en Suisse, soit l'équivalent de près de 90'000 emplois à plein-temps. Tandis que le volume des heures supplémentaires est en constante hausse et que la semaine de travail effective s'établit à une moyenne de plus de 42 heures, le chômage s'avère être un instrument de pression formidable sur les salariés.

La mise en concurrence des salariés et des chômeurs, l'extension des bassins de recrutement de la main-d'œuvre et la brutalité des réformes ont conduit à une fragilisation des droits des salariés que refusent de reconnaître non seulement la droite bourgeoise, mais aussi la gauche institutionnelle. Antonio Hodgers, nouveau chef de file des Verts genevois, va même jusqu'à saluer la politique de François Longchamp en matière d'emploi et l'appuie dans sa démarche de démantèlement des emplois temporaires cantonaux. Pour lui, la politique du radical représente «*un changement fondamental qui signifie que Genève accepte enfin de renoncer au mythe du plein-emploi*» ... et qui permet d'envisager une solution inspirée du modèle zurichois des «*jobs à 1000 francs*».

1. *Le Temps*, 19 mai 2006.

Les postiers justement. La Poste a effectué pour l'instant ses restructurations dans un climat de paix sociale quasi absolue. Quel est le sentiment du personnel?

Par le fait que les syndicats (Communication et Transfair) ont accompagné les transformations en cours, le personnel a tendance à rester passif. Dans le cadre de la transformation de CarPostal en SA par exemple, les syndicats ont multiplié les discours rassurants, mettant l'accent sur ce qui ne changeait pas (par exemple la durée des vacances ou les salaires).

Il y a une démotivation au travail généralisée à La Poste, alors que quelques années auparavant, les gens se sentaient postiers et fiers de l'être. En même temps, le personnel refuse les changements en cours et certains sont prêts à se mobiliser.

Quels sont les perspectives et objectifs du SAP dans la lutte contre ces processus?

Le SAP a comme objectif immédiat de gagner la reconnaissance de pouvoir négocier avec La Poste. Pour ce faire, il faudra vaincre les résistances actuelles des autres syndicats

et de leurs alliés politiques. Il y a actuellement une chape de plomb autour du SAP. Tant politiquement que syndicalement, les milieux de gauche n'acceptent pas notre dissidence. Le Syndicat de la communication n'hésite pas à faire campagne avec la direction de La Poste contre nous. Récemment il a même fait circuler un tract intitulé « *Le SAP n'est pas un syndicat!* ».

Cela dit, cet objectif de reconnaissance ne nous empêchera pas de rester actif et critique.

Le SAP ira au bout de sa résistance contre le démantèlement de La Poste. La Poste doit

rester une entité et non être découpée en petites entités pour être mieux vendues. D'autre part, nous sommes attachés à la défense du métier de postier, au sens large. Il y a un processus de « déprofessionnalisation » à La Poste. Avant, quelqu'un qui travaillait au guichet était un spécialiste postal (il connaissait les modalités du dépôt, de la logistique, il connaissait les processus de A à Z). Maintenant, on ne demande plus que de savoir scanner des codes-barres, vendre des bonbons dans les offices et transmettre des clients à PostFinance. Pour les facteurs c'est la même chose,

La Poste va déclasser la profession de facteur en lui enlevant la connaissance de spécialités. Sur ce point, les autres syndicats sont inexistantes. Cette dépréciation du métier de facteur s'effectue aussi sans opposition syndicale. ■

1. Tribune de Genève, 22 février 2006.
2. La Liberté, 8 mai 2006.
3. Comtexte, journal du Syndicat de la communication, 28 avril 2006.
4. Le Temps, 28 avril 2006.

SYNDICAT AUTONOME DES POSTIERS

Pour prendre contact avec le Syndicat autonome des postiers, s'adresser à : SAP, case postale, 1963 Vétroz, ou écrire par courriel à : s.a.p.@bluewin.ch. Téléphone : 079 202 78 38

Loi sur le travail: révisions et contrôles

La droite a réussi à faire accepter par le peuple sa révision libérale concernant le travail dans les magasins des gares le 27 novembre dernier. Les dirigeants syndicaux qui avaient estimé que cette courte défaite était en fait « une victoire » peuvent se raviser. La bourgeoisie maintient son offensive et son agenda.

PIERRE-ANDRÉ CHARRIÈRE

La logique de fond de ces révisions successives vise un démantèlement méthodique de la protection des travailleurs. Elle intègre dans son développement des changements de la pratique d'exécution de la loi qui ont autant d'effets qu'une modification légale. L'offensive bourgeoise porte aujourd'hui sur trois aspects principaux.

Protection de la jeunesse

Les jeunes travailleuses et travailleurs (moins de 19 ans révolus) et les apprentis (jusqu'à 20 ans) bénéficient de protections particulières basées sur l'article 29 de la Loi sur le travail (LT). Une nouvelle ordonnance devait rassembler l'ensemble des dispositions (travail de nuit, du dimanche, travaux dangereux notamment). Mais le gouvernement a soudain stoppé les travaux au profit d'une révision de la loi abaissant l'âge de protection à 18 ans. Le Conseil des Etats a adopté la révision en mars 2005 et le Conseil national a préféré attendre le résultat de la votation sur les commerces dans les gares. Il se prononcera finalement le 15 juin.

La logique de fond de ces révisions successives vise un démantèlement méthodique de la protection des travailleurs

Joseph Deiss a clairement annoncé la couleur: « *L'abaissement de l'âge de protection permettrait aux jeunes travailleurs au-delà de 18 ans d'être occupés de nuit ou le dimanche aux mêmes conditions que les travailleurs adultes* ». Pour justifier la mesure, le gouvernement se réfère de façon abusive à une convention internationale (qui prévoit que l'âge de protection de la jeunesse ne devrait pas être inférieur à 18 ans!), tente le parallélisme avec l'âge de la majorité civile et politique (les dangers du vote par correspondance ne sont toutefois guère comparables à ceux du travail

de nuit!) et va jusqu'à interpréter une étude sur la santé des adolescents d'une manière telle que les auteurs de l'étude doivent « *rectifier l'utilisation abusive que le Conseil fédéral en fait* » (Le Temps, 19 avril 2006). Au Conseil des Etats, les députés sociaux-libéraux (Anita Fetz, Alain Berset notamment) ont combattu à reculons en « *acceptant le principe général de la modification, mais en demandant une exception pour les jeunes apprentis* ». Ce qui ne facilite pas les discussions sur la riposte et sur les éventuelles possibilités de mobiliser la jeunesse.

Haro sur le dimanche

Les initiatives visant à développer le travail du dimanche dans les magasins restent vivaces. Elles cherchent d'abord à donner le plus d'ampleur possible à la libéralisation dans les gares. Alors que la liste des « centres régionaux de transports » (où le travail du dimanche sera admis) devait faire l'objet d'une négociation, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a purement et simplement passé outre. C'est en fait le département fédéral de l'Economie qui aura tout loisir d'établir une liste très large. Il devra simplement « *entendre l'entreprise ferroviaire et le canton concerné* ». Mais la droite prépare surtout le terrain pour l'initiative parlementaire Wasserfallen (permettre le travail du dimanche dans l'ensemble des magasins quatre fois par année). Au fil des années, la loi n'est tout simplement plus appliquée dans un nombre grandissant de cantons alémaniques où les « ventes dominicales » ont lieu entre deux et quatre fois dans l'année. Il y a même un « modèle bernois », soutenu tant par l'UDC que par le syndicat Unia, qui prévoit deux ventes dominicales par an. Tout cela va évidemment donner de la légitimité à la proposition Wasserfallen, qui sera présentée comme mettant enfin de l'ordre et légalisant une situation de fait. Le parlement devrait traiter de cette initiative cet automne et il faut espérer qu'un front large pourra se mettre sur pied pour la combattre.

Travail à la confiance

Certains employeurs introduisent, pour une partie de leur personnel en tout cas, une nouvelle manière de travailler: il n'y a plus d'horaires, il faut simplement accomplir le travail nécessaire! Cette tentative d'asservissement est présentée sous le label du « travail à la confiance »! Cela contrevient à la Loi sur le

travail qui oblige les employeurs à tenir à disposition des autorités « *les pièces nécessaires à l'exécution de la loi* ». Ce qui veut dire que pour pouvoir contrôler si la durée hebdomadaire maximale du travail est respectée, l'inspection du travail doit pouvoir accéder aux pièces (ou aux données électroniques) attestant des durées du travail effectives dans l'entre-

prise (sur les cinq dernières années). Cette disposition est donc ressentie comme étant « chicanière » par les partisans du « travail à la confiance » et ces derniers l'ont signalé au Seco. Oreille attentive des souhaits patronaux, le Seco s'est donc chargé d'organiser une table ronde, avec les partenaires sociaux, pour examiner les possibilités d'une application souple

des dispositions légales. L'enjeu est ici énorme: on voit bien les conséquences dévastatrices qu'aurait un abandon des contrôles sur les durées du travail. Une véritable campagne devrait être organisée si cette table ronde devait déboucher sur une pareille flexibilisation. ■

Santé: la concurrence comme leitmotiv

JOËL VARONE

La lutte contre la hausse des coûts en matière de santé revient comme un leitmotiv pour la bourgeoisie et sert de prétexte à une série de réformes dans le domaine de la santé, ouvrant toujours plus ce secteur aux investisseurs privés et aux logiques du marché.

La « libre circulation des patients »

Récemment, le Conseil fédéral a donné le feu vert à un projet de « libre circulation des patients » entre Bâle et l'Allemagne visant à faire soigner les patients bâlois dans les hôpitaux allemands dont les coûts sont inférieurs. Jusqu'alors, seules des assurances complémentaires pouvaient inciter leurs affiliés à se faire soigner à l'étranger (comme dans les cas de séjours de convalescence). Avec ce projet, ce sont les cantons concernés qui paieraient les frais d'hospitalisation à l'extérieur avec une participation des assureurs. Une manière de mettre la pression sur les hôpitaux bâlois et les inciter à réduire leurs coûts. Voilà qui entre dans la logique poursuivie par la réforme de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) qui vise à encourager la concurrence entre hôpitaux tout en permettant le développement des structures privées. Le passage à la facturation par pathologie (programmé dans la révision de la LAMal et appliqué déjà par une série d'hôpitaux) permettra d'accentuer les pressions sur le personnel hospitalier, fragilisant sa situation et encourageant les déterminations économiques dans l'attribution des soins au détriment des besoins réels des patients. En effet, en établissant un coût moyen par pathologie en se basant sur les hôpitaux les meilleurs marchés, ce système encourage des réformes de structures nuisant à la qualité des soins. La transformation progressive des hôpitaux en société

anonymes jouant sur la masse salariale pour éponger les déficits est le corollaire inévitable de cette réforme. En mettant sur un pied d'égalité des hôpitaux privés et publics, la révision de la LAMal vise avant tout à fragiliser les structures publiques, à favoriser leur réforme en démantelant le statut du personnel. Quelques mois plus tôt, les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne avaient d'ailleurs décidé de fusionner leurs unités hospitalières de gériatrie aiguë en les transférant dans une institution privée, l'hôpital Bethesda (fondation appartenant à l'Eglise évangélique méthodiste...). Cette fusion entraînera le transfert de 1500 emplois, soumis désormais à une CCT.

Délocalisation en Inde de l'administration hospitalière

Alors que les chambres fédérales débattent de la révision de la LAMal, le Royaume-Uni a lui franchi un nouveau seuil dans l'abaissement des coûts hospitaliers: quelques 8000 emplois essentiellement administratifs ont été supprimés depuis le début de l'année. Une partie de ces emplois ont été délocalisés, notamment en Inde! C'est ainsi que le New Cross Hospital (au cœur des Midlands) a choisi de délocaliser une partie de ses tâches administratives et de les faire traiter directement en Inde. Le directeur général de l'hôpital explique: « *Le cabinet d'audit estime que nous pouvons réduire de moitié nos coûts de secrétariat en faisant faire une partie du travail en Inde* »¹. L'administration est ainsi assurée par une filiale indienne de l'assureur français Axa. Le salaire d'un employé diplômé tourne autour des 3000 euros par an et les employés indiens fonctionnent selon les horaires de leurs clients. Pour ses clients japonais, « *Axa emploie une centaine d'Indiens parlants japonais et travaillant tôt le*

matin. D'autres prennent le relais de l'équipe de nuit, affectée aux Etats-Unis, et cèdent leur place à ceux qui sont en contact avec Londres... »²

Les syndicats et les associations de patients dénoncent le niveau inférieur des prestations ainsi fournies. Les dossiers sont traités plus lentement, le dialogue est difficile et tant le personnel soignant que les patients souffrent du manque de proximité. L'hôpital dit ne pas avoir le choix vu ses déficits.

Et à Genève...

Si les hôpitaux universitaires genevois (HUG) n'ont pas les déficits des hôpitaux anglais, la baisse continue de leur subventionnement public profite, elle aussi, aux privés. Les coupes budgétaires imposées par le nouveau gouvernement de gauche genevois ont provoqué la suppression de près de 120 postes (sur 3 ans). Certaines activités sont gérées par des sous-traitants comme la multinationale ISS. D'autres secteurs sont volontairement sous-dotés. Il en va ainsi des urgences qui ne peuvent plus faire face aux besoins de la population. Au lieu d'encourager le développement des unités d'urgence dans les hôpitaux publics, le Département de la santé favorise les partenariats avec les cliniques privées.

Dans les EMS du canton, les baisses des subventions publiques ont entraîné une externalisation massive des cuisines, gérées maintenant par l'entreprise DSR, ou encore de la lingerie. Ces employés sont maintenant soumis à la CCT de l'hôtellerie, nettement moins favorable. Le phénomène de la sous-traitance dans le domaine hospitalier est un premier pas vers la privatisation de l'ensemble du secteur. ■

1. Le Monde, 19 avril 2006.
2. Idem.

Immigrés et précaires s'invitent à un Forum social européen à réinventer

Il est devenu coutumier, un peu comme lors des Jeux Olympiques, de comparer un Forum social européen (FSE) achevé avec les éditions précédentes, afin de comprendre si « le mouvement altermondialiste » est en bonne forme ou plutôt en période de recul.

ALESSANDRO PELIZZARI

Or, si l'on s'en tient aux chiffres, le quatrième FSE qui s'est déroulé justement dans l'une des halles sportives surdimensionnées, et déjà un peu ternes, des derniers JO d'Athènes, le constat est celui d'une stagnation. Face aux impressionnants 50'000 participants de Florence et Paris en 2002 et 2003 et 30'000 de Londres en 2004, le FSE d'Athènes n'a su attirer que quelques 15'000 personnes (le double, selon les organisateurs, en incluant les participants aux concerts du soir...). À côté de quelques rares moments d'enthousiasme qui rappelaient Florence, un sentiment de « réchauffé » planait sur les 280 séminaires du Forum, incapable de transformer les importantes victoires des mouvements sociaux depuis la tenue du dernier FSE (le blocage du processus de ratification du Traité constitutionnel en Europe et le CPE en France) en point de départ pour la construction d'une dynamique de mobilisations sociales continentales.

La question du « débouché politique »...

Ce bilan mitigé peut s'expliquer certes par les problèmes organisationnels du FSE où l'extrême éclatement de la gauche grecque s'est fortement ressenti au sein du comité d'organisation. Division qui est apparue de manière caricatu-

rale lors de la grande manifestation de clôture qui, malgré son succès du point de vue de la participation locale (environ 80'000 personnes y ont participé) a été assombrie par des attaques violentes en tête de manifestation de la part de militants autonomes sectaires, tandis que les différentes composantes du service d'ordre grec étaient occupées en fin de cortège à se castagner mutuellement...

Mais surtout, force est de constater que le FSE pêche déjà de formes de bureaucratisation qui l'éloignent des aspirations qui s'expriment dans les luttes sociales réellement existantes du continent. Ainsi, l'impression était bien celle qu'à Athènes s'étaient réunis surtout les « cadres » du mouvement altermondialiste qui, dans une série de pays d'une certaine importance (Italie, Angleterre, Allemagne, France) étaient ou sont plus ou moins directement impliqués dans la constitution de fronts électoraux. C'est ainsi qu'à travers les discussions sur les « débouchés politiques » du mouvement altermondialiste entrainé par la petite porte l'idée d'une hiérarchisation entre mouvement social et partis politiques, ces derniers étant censés être seuls capables de traduire dans les faits les exigences du premier. Voilà ce qui peut expliquer l'absence quasi totale à Athènes des dizaines de milliers de jeunes qui ont fait gagner la bataille du CPE

en France: de toute évidence, le FSE ne leur est pas apparu comme un point de convergence de leurs luttes avec d'autres réalités européennes.

... et les mobilisations « d'en bas »

Déjà close, donc, la parenthèse du FSE? Heureusement pas encore. Ainsi, on a pu notamment se féliciter de la présence importante de militants de Turquie et d'Europe de l'est qui, pour une fois, ont été favorisés par la proximité géographique du FSE. Leurs témoignages, à côté de ceux des réseaux d'immigrés et de précaires qui ont pris une place importante dans le programme, ont permis de mettre en lumière la réalité brutale de la restructuration néolibérale du marché du travail continental. L'augmentation exponentielle du chômage, la sous-traitance en cascades avec l'envoi de travailleurs détachés, le dumping social généralisé à travers l'application du « principe du pays d'origine », la mise en concurrence des différentes catégories d'immigrés et la criminalisation des plus précaires – autant de thèmes qui ont permis de mieux saisir la réalité complexe du salariat d'aujourd'hui. Et de commencer à travailler sur un socle commun de revendications comme la séparation claire du droit de séjour d'un contrat de travail et le refus de tout statut de migrant jetable comme une marchandise, afin de mettre les migrants en

condition effective de pouvoir résister à l'employeur.

Dans cette perspective, il a été symboliquement important de voir les militants anti-OMC se joindre à ces revendications, portant leurs analyses sur les effets des accords de libre-échange sur la destruction de l'emploi dans les pays dépendants et la production d'une masse internationale de travailleurs flottants et corvéables

à merci. Ainsi, l'idée d'une marche européenne des précaires et des immigrés en 2007 qui convergerait vers Rostock (Allemagne) où se tiendra le G8, s'est retrouvée au cœur de l'Assemblée des mouvements sociaux en clôture du forum. Seules de telles initiatives « d'en bas », tout comme l'appel à se mobiliser durant une semaine du 23 au 30 septembre contre les occupations et les

guerres, ou la journée internationale de mobilisation pour les droits des migrants prévue le 7 octobre, permettront la nécessaire réinvention du FSE afin qu'il redevienne un lieu de convergence des luttes sociales et un espace politique pour les forces de transformation sociale.



La tenue du Forum Social Européen à Athènes a permis une plus grande participation de militants venus de l'est de l'Europe et de Turquie.

Assurance invalidité: la destruction des droits est à bout touchant

Durant la session de juin des Chambres fédérales, la 5^e révision de l'assurance invalidité sera – selon toute vraisemblance – définitivement adoptée par le Conseil des Etats, sans divergences avec la version adoptée par le Conseil national en mars dernier (voir *La brèche* N° 21). Conséquence: la révision pourrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2007, à moins qu'un référendum ne soit lancé, ce qui est peu probable.

DAVID GYGAX

Si certains milieux de défense des personnes invalides sont franchement hostiles aux principes qui guident la révision actuelle, il est loin d'être acquis qu'elles se permettent de lancer un référendum contre leur principal bailleur de fonds, à savoir l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la caisse de l'assurance invalidité. D'autant que l'OFAS a proposé, explicitement ou implicitement, un « deal » à ces milieux: « nous nous battons

pour le financement additionnel (découplé de la 5^e révision) en échange de votre soutien au projet de révision ». Le financement additionnel est en effet conçu par les milieux de défense des personnes handicapées comme le moyen de permettre d'appliquer différentes mesures de réinsertion auxquelles ces organisations sont favorables. Ce financement, qui a donc été découplé chronologiquement du projet de révision, est constitué par deux augmentations: celle du taux

de cotisation sur les salaires, qui devrait passer de 1,4% à 1,5% et celle de la TVA affectée à l'AI.

La 5^e sans le financement

Il y a juste un problème, que ces associations font semblant de ne pas voir. Le financement additionnel ne sera probablement pas accepté par les Chambres. Les indices qui conduisent à le penser sont de deux ordres. D'une part, le découplage des décisions: on

fait d'abord passer la 5^e révision puis on discutera du financement: certains y voient une « erreur ». Il faut plutôt y voir un calcul: les parlementaires bourgeois et les sociaux-libéraux avec eux diront, au moment de la discussion sur le financement cet automne, que maintenant que la 5^e révision a été adoptée, il vaut mieux attendre ses effets sur les finances de l'AI que de projeter de nouvelles recettes. Deuxièmement, les employeurs refusent fermement toute augmentation des cotisations

sociales et ont donc déjà fait savoir que l'augmentation prévue dans le projet de financement additionnel de 0,1% est inacceptable pour eux, tout comme est inacceptable l'élévation de la TVA affectée à l'AI. Dès lors, le financement additionnel a de fortes chances de ne jamais être accepté. Celles et ceux qui auront prétendu accepter la 5^e révision, même « mauvaise » selon eux, pour obtenir le financement auront la révision sans les recettes. Des recettes qui, en aucun cas, ne

seraient acceptables en échange de cette révision. Les salariés, les assurés et tous les bénéficiaires de prestations AI actuels et futurs seront eux, réellement et concrètement, victimes de ces sinistres calculs. L'assurance invalidité révisée aura des conséquences graves, et à long terme, pour toutes et tous. Et l'occasion manquée d'une bataille déterminée du monde syndical et associatif ne se représentera pas de sitôt dans ce domaine.

Suisse, asile, immigration et



Contre l'utilitarisme migratoire, manifestons à Berne le 17 juin prochain.

DARIO LOPRENO

Parallèlement à l'importation sélective de main-d'œuvre qualifiée (avec la loi sur les étrangers actuellement en vigueur, la LSEE, comme avec la nouvelle LEtr, ainsi qu'avec l'Ordonnance sur la limitation des étrangers. OLE), la politique suisse d'immigration, qui pratique le *rejet* des illégaux et des requérants d'asile (avec la Loi sur l'asile, LAsi, la Loi contre le travail au noir, LTN, et la législation sur les mesures et sur l'usage de la contrainte), résulte de choix clairs. Il s'agit de faire baisser le plus possible le nombre des requérants d'asile, de maintenir les immigrés illégaux sous une pression constante et, enfin, de garder ouvert le robinet à sans-papiers par la politique migratoire sélective, qui ferme la porte à presque toute immigration légale en provenance du « Reste du monde », le monde non-Union européenne (UE) et Association européenne de libre-échange (AELE), par le biais de la dureté de la politique d'asile.

Les migrants et les attaques aux droits sociaux

Pour ce faire, les autorités suivent une politique d'attaques frontales contre les droits sociaux des requérants d'asile et des immigrés :

- droit à l'assistance sociale (prestations d'urgence, en nature, réduites de manière punitive, exclusion partielle ou totale, etc.),
- droit à la santé (limité pour certains requérants ou déboutés, de facto déni aux sans-papiers),
- droit au travail (trois mois d'interdiction de travail après l'arrivée dans la procédure d'asile, interdit disciplinaire pour les requérants en attente d'expulsion et pour les non-entrées en matière, rémunérations dérisoires nommées « programme d'occupation » pour certains requérants, sous-salaires, sur-horaires et libéralisation totale du licenciement pour les sans-papiers),
- droit à l'*habeas corpus* (dactyloscopie d'office à l'arrivée des requérants ou lors de contrôles d'illégaux, fichage systématique, fouilles sans mandat, emprisonnement sans délit, interdits territoriaux),
- droits de la défense (conditions de procédure d'asile mais aussi procédures « normales » inacceptables),

Ces attaques prennent la forme d'un redoutable processus récurrent : nombre d'élus et de collaborateurs des administrations fédérales, cantonales, de district, communales, parapubliques, des œuvres d'entraide, des médias, une partie de l'opinion publique, sont ainsi habitués peu à peu à ce qu'ils auraient considéré comme inacceptable quelques années auparavant.

Les bilatérales

Les bilatérales I et II avec l'UE sont aussi un élément important de l'utilitarisme migratoire¹. Ces accords accentueront à terme la pression sur les salaires et les conditions de travail et la scission déjà forte entre salariés « d'ici » et « nouveaux-venus ». Il est plus que vraisemblable que les effets de cette dérégulation ne se feront entièrement sentir qu'après 2011, avec la fin des contingentements de main-d'œuvre. D'ici là, ces contingentements resteront fort restrictifs et ne seront

pas épuisés. C'est ce que démontrent deux études gouvernementales, qui se veulent rassurantes, l'une du Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève², analyse peu rigoureuse des effets sur le marché suisse du travail de l'élargissement de l'UE, l'autre du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), sur un bilan acritique de trois ans d'accords bilatéraux I (2002-2005)³.

Le premier Livre blanc (1991) du patronat énonçait clairement l'importance de l'ouverture des frontières à une main-d'œuvre de « très haute valeur ajoutée », dans un premier temps en limitant cette libre circulation, dans un second temps en la libéralisant totalement

Soulignons ici que le premier *Livre blanc* (1991) du patronat énonçait clairement l'importance de l'ouverture des frontières à une main-d'œuvre de « très haute valeur ajoutée », dans un premier temps en limitant cette libre circulation, dans un second temps en la libéralisant totalement⁴. C'est ce qui se passera, un peu plus tard, avec les bilatérales I et II et les contingents étalés jusqu'en 2011. Soyons sûrs que dès 2011 le point de non-retour sera atteint pour tous les accords bilatéraux (couvrant toutes les activités économiques). Et quel va être le poids des rachitiques mesures d'accompagnement contre le dumping salarial et social, introduites avec les bilatérales⁵ ?

Ni europhobes ni europhiles...

Inaptes à développer, lors des bilatérales, une position liant conditions de salaire et de travail et défense de tous les salariés, immigrés ou non, les directions syndicales et les socialistes ont laissé le champ libre à l'opposition xénophobe UDC/Démocrates suisses. Aujourd'hui la gauche socialiste mène une campagne molle contre la LAsi et archi-molle contre la LEtr. Des syndicats, tel Unia, s'arment même d'un argumentaire néoxénophobe sur la LEtr, contenant un exemple hallucinant opposant le salarié « *Secondo Mehmet* », un étranger d'ici, au salarié « *Marek* », un étranger « étranger »⁶. Or, pour répondre à la xénophobie, à l'europhobie, à l'europhilie et au racisme anti-requérants, la gauche devrait :

1. favoriser de larges mobilisations pour des conventions collectives de travail étendues et ayant un réel contenu de défense des salariés (conditions de salaire et de travail),
2. se faire reconnaître directement dans les entreprises pour exercer les fonctions de surveillance des conditions de salaire et de travail,
3. tout en revendiquant l'ouverture des frontières
4. et en luttant pour une réelle politique d'asile et de protection.

Intégration et utilitarisme

L'utilitarisme⁷ migratoire s'exprime notamment dans les objectifs⁸ du Parti radical (PRD) :

- intégration (au sens d'assimilation de « nos » valeurs) des résidents originaires de l'UE/AELE,
- rôle de réservoir de main-d'œuvre pour les pays les plus pauvres de l'UE/AELE,
- rôle de réservoir de secours (pour les besoins qualifiés et non qualifiés) du reste du monde,
- politique d'asile très restrictive afin que l'asile ne devienne pas un canal de flux migratoires suite aux restrictions d'immigration.

Ces propos sont radicalement appuyés par le Fonds national suisse (FNS)⁹ de la recherche qui présente ainsi les politiques migratoires de l'UE (interchangeables avec celles de la Suisse) : « Aux frontières, les personnes autorisées à entrer devront à l'avenir appartenir plus strictement aux catégories de migrants souhaitées [...]. A l'intérieur du pays, l'intégration des personnes admises devra être plus rapide [...]. Il faut s'attendre [...] à une pression accrue en matière d'asile et d'immigration clandestine. »

Ces propos sont radicalement appliqués par l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE, révisée, en vigueur depuis février 2006¹⁰), impartissant des mesures non pas d'intégration¹¹ mais de pure assimilation politique (respect de l'ordre juridique et des principes démocratiques), sociale (apprentissage contrôlé d'une langue nationale), socio-économique (formation, perfectionnement et participation à la vie économique), religieuse-culturelle (cours de langue et d'intégration à ceux qui jouent un rôle d'encadrement).

La question démographique

Le taux de remplacement d'une population est assuré par une moyenne de 2,1 enfants par femme en âge d'enfanter ; la moyenne de l'UE

est de 1,5, celle de la Suisse de 1,4. L'espérance de vie augmente (81 ans pour les filles en Europe et 84 ans en Suisse, 75 ans pour les garçons en Europe, 79 ans en Suisse). Les personnes de 65 ans et plus représentaient 16% de la population de l'UE en 1998 et représenteront 22% en 2025. D'ici 2050, la population de l'UE en âge de travailler (166 millions en 2000) chutera de quelque 40 millions et le ratio de dépendance (65 ans et plus en pour-cent des actifs de 20 à 64 ans) passera de 24% à 49%, tandis que la population totale diminuera de 10%¹². L'OCDE indique que l'immigration ne peut remédier au vieillissement démographique car :

- un niveau élevé de contrôle des soldes migratoires et de leur répartition par âge semble impossible ;
- la durée réelle de séjour du migrant, même si elle est clairement prédéfinie, est imprévisible ;
- on ne peut prévoir la mobilité interne à l'UE des immigrants ;
- l'importance des demandes de regroupement familial est difficile à prévoir ;
- le différentiel positif de fécondité des immigrées se résorbe rapidement dans le temps ;
- la population étrangère est aussi marquée par le vieillissement ;
- si la part des immigrés dans la population active est souvent supérieure à leur part dans la population, leur taux d'activité est généralement plus faible que celui des nationaux, les femmes étrangères ayant un taux d'activité plus bas que les femmes nationales.

A la racine du débat sur l'immigration...

Dès lors, deux choix de politique migratoire nous renvoient à deux choix de société :

1. Une appropriation maximale de la richesse sociale par la classe possédante, option dont



Christoph Blocher, partisan averti des Bilatérales II et de leurs effets sur la politique migratoire.

attaque aux droits sociaux

découle la politique de limitation systématique de l'immigration. Cette option, en accord avec les positions de l'UE et de l'OCDE, recommande la mise au travail de plus larges couches de la population nationale ou immigrée¹³, des temps de travail plus denses, plus intenses et plus longs pour tous, des divisions rigides entre légaux et illégaux, l'allongement de la vie au travail (retraite différée avec baisse progressive du temps de travail), l'envoi des enfants à l'école plus tôt (dès 4 ans voire 3 selon les mercenaires du patronat *Avenir Suisse*) afin qu'ils soient actifs plus tôt, et l'accroissement du travail des femmes (d'où l'importance d'envoyer les enfants plus tôt à l'école, d'autant plus que les écoles sont moins chères que les crèches aux normes actuelles).

2. La répartition de la richesse sociale à l'avantage de celles et ceux qui la produisent, à savoir les futurs, actuels et ex-salariés; dans le cadre d'une réelle libre circulation des personnes et d'une redéfinition des relations économiques internationales, afin de pouvoir travailler et migrer décentement. Ce lien fondamental entre politiques migratoire et sociale est trop souvent occulté.

1. Entrée en vigueur des bilatérales en janvier 2002; en juin 2004, fin de la priorité des travailleurs locaux et du contrôle préalable des salaires; en mai 2007, suppression des contingents des bilatérales I; en juillet 2009, référendum facultatif sur les accords de libre circulation des personnes; en 2011, fin des contingents des bilatérales II; et en 2014 entrée en vigueur sans restrictions de la libre circulation avec l'UE, avec toutefois une clause de sauvegarde permettant la réintroduction exceptionnelle de contingents en cas de « graves problèmes ».

2. Observatoire universitaire de l'emploi, « Une analyse des effets sur le marché suisse du travail de l'élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE », Université de Genève, octobre 2005.

3. Seco, « Conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché du travail suisse : un 1^{er} bilan », Berne, 2005.

4. Fritz Leutwiler, Stephan Schmidheiny, « Schweizerische Wirtschaftspolitik im internationalen Wettbewerb. Ein Ordnungspolitiches Programm », éd. Orell Füssli, Zurich, 1991, pp 32-33.

5. Ces mesures d'accompagnement concernent essentiellement (cf. « Extension de l'ALCP et révision des mesures d'accompagnement », Bureau de l'intégration DFAE/DFE, Berne, juin 2005) :

- la facilitation de l'extension des conventions collectives de travail – fort peu protectrices tellement elles sont anémiques – à une activité ou à une région;
- la fixation des salaires minimaux par le biais de contrats-type de travail; précisons que ces contrats contiennent un minimum minimal;

- la soumission des travailleurs détachés aux dispositions locales concernant les conditions salariales et de travail; reste à définir quel est le minimum « usuel »;
- la mise en place des commissions cantonales tripartites; ... impliquant les syndicats dans cette politique de division des salariés;

- l'engagement de 150 inspecteurs du marché du travail, subventionnés à 50 % par la Confédération; combien de cantons créeront combien de ces postes à l'heure où tous économisent obsessionnellement ?

- les indépendants ne sont pas concernés par les mesures d'accompagnement (reste à définir un indépendant).

6. Cf. l'argumentaire d'Unia sur http://www.unia.ch/uploads/media/Argumentaire_AuG_f.doc.pdf

7. Cf. la définition de l'utilitarisme d'Alain Morice (« *Asile et immigration : l'utilitarisme migratoire en question* », texte de la conférence de Fribourg en 2002, p. 7) : « S'il y a une utilité, elle est pour le capital [...]. En même temps, on a un autre élément de cet utilitarisme qui consiste à dire que celui qui reste chez nous doit respecter les lois du pays, ses coutumes, ne pas abuser [...] ». Cf. aussi l'OFS (*Migrants et marché du travail*), qui explique que « *The Swiss migration and integration policy has typically kept a double face : open and welcoming for migrants that are « functional » for the labour market [...]* » (p. 7).

8. « *Le concept des quatre piliers de la politique migratoire radicale* », discours de Fulvio Pelli, président du parti in Assemblée des députés du PRD suisse (Berthoud, 14/01/06, service de presse du PRD, sur <http://www.prd.ch>).

9. FNRS, PNR 39, Migrations et relations interculturelles, Documentation pour les médias, Berne, 28/01/03

10. Cf. outre l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE), la circulaire ODM du 1^{er} février 2006 (E213-093) sur la révision partielle de l'Ordonnance et le document intitulé « *Critères d'évaluation du degré d'intégration en cas d'octroi anticipé de l'autorisation d'établissement au sens de l'art. 3b, al. 2* », OIE.

11. Pour nous, l'intégration se définit comme la relation d'interdépendance et de reconnaissance mutuelle des valeurs propres entre les membres d'une même société ainsi que de l'expression libre et encouragée de celles-ci.

12. OCDE, « *Tendances des migrations internationales* », Paris, 2003; John Salt, « *Evolution actuelle des migrations en Europe, Conseil de l'Europe* », Strasbourg, 2001; Aligisakis Maximos et alii, « *L'Europe face à l'autre : politiques migratoires et intégration européenne* », Inst. européen de l'université de Genève, 2003; Niessen Jan et Schibel Yongmi, « *Les modifications démographiques et leurs conséquences pour l'avenir de l'Europe* », Migrations Policy Group, Bruxelles, 2002; Wickramasekara Piyasiri, « *Options politiques de réponse à la migration des compétences : rétention, retour et circulation* », BIT (protection sociale), Genève, 2002; Tandonnet Maxime, « *Les pays européens sortent difficilement du chacun pour soi* » in *Confluences Méditerranée*, Paris, été 2002; Commission européenne, « *La situation démographique dans l'Union européenne* », Bruxelles, 1995; « *L'édification d'un indice d'adaptabilité du marché de l'emploi pour les Etats membres de l'UE* », étude mentionnée par Niessen Jan et Schibel Yongmi; « *Les modifications démographiques et leurs conséquences pour l'avenir de l'Europe* », Migrations Policy Group, Bruxelles, 2002.

13. OCDE, « *Perspectives de l'emploi* », Paris, 2003.



Pour les droits des migrants, une lutte internationale. Ici aux Etats-Unis en mars dernier.

Immigrés : une forte atomisation

DARIO LOPRENO

Fin 2004 il y avait en tout 1'500'000 étrangers en Suisse, soit le 20% de la population du pays¹. Parmi ces étrangers il y avait 1'090'000 permis d'établissement (durée indéterminée mais soumis à renouvellement), 385'000 permis de séjour (≤ 5 ans), 21'000 autorisations de courte durée pour résidents permanents (≥ 12 mois). Il faut ajouter à cela quelques 30'000 diplomates et fonctionnaires internationaux (essentiellement à Genève et à Berne) et 52'000 permis de courte durée pour résidents non permanents (< 12 mois). Sans compter les quelques 100'000 à 200'000² sans-papiers, soit en tout environ 1'678'000 étrangers (23% pour 7'415'000 habitants en 2004). Toujours en 2004, 35'700 personnes ont reçu le passeport suisse; l'insignifiance de ce chiffre explique pourquoi il y a autant d'« étrangers ». Ces derniers proviennent à 88% d'Europe et 58% de l'UE; principalement d'ex-Yougoslavie (345'000), d'Italie (300'000), du Portugal (160'000), d'Allemagne (144'000), d'Espagne (74'000) et de France (67'000).

En 2004 le domaine de l'asile compte 79'300 personnes (11'000 de moins qu'en 2003) soit 1,1% de la population totale. Plus précisément, il y a 24'300 réfugiés statutaires et 23'400 admissions provisoires (non comptées dans le domaine de l'asile de la plupart des autres pays d'Europe, ce qui réduirait le domaine de l'asile à 0,8% de la population de la Suisse), 14'200 règlements en attente (pour l'essentiel les demandes déposées pendant l'année) et 17'000 recours et cas pendants. Le taux de décisions positives est de 12% et presque le double avec les admissions provisoires. Les 10'000 demandes d'asiles déposées en 2005 – par 75% de requérants n'ayant pas de papiers d'identité, selon l'Office fédéral des migrations (ODM) – proviennent de R.F. de Yougoslavie (Kosovo compris), de Turquie, Somalie, Irak, Bulgarie, Géorgie, avec toutefois une grande dispersion (ces six derniers Etats ne totalisant que le 40% des demandeurs d'asile).

Entre 1964 et 2004, vingt-deux initiatives ou référendums anti-étrangers (ou dont le débat a pris cette forme et à l'exclusion des votes autour de l'UE) ont dominé le débat sur l'immigration et l'asile, avec de 30 à 49% de oui. Cela fait un vote sur le « problème » des étrangers tous les deux ans en moyenne depuis quarante ans; compte tenu que la récolte de signature dure généralement un an ou plus pour les initiatives et quelques mois pour les référendums, cela signifie un débat national permanent dominé par la xénophobie – officielle ou dite d'opposition – ainsi que par l'utilitarisme patronal. Actuellement, une nouvelle initiative est prête

pour la votation (« Pour des naturalisations démocratiques ») proposant de soumettre les naturalisations à l'électorat, principe démocratique se fondant sur le fait que la xénophobie anti-Reste du monde (le monde non UE/AELE) a le vent en poupe...

La nouvelle LEtr et la LAsi révisée définissent treize autorisations de travail et de séjour, auxquelles s'ajoutent les sans-papiers.

Le volet libre circulation des bilatérales I avec l'UE/AELE prévoit une transition de 5 ans pour les contingents de main-d'œuvre, jusqu'en 2007. Ces quotas sont de 15'000 permis de séjour/an (≥ 1 an) et 116'000 courte durée/an (< 1 an), tandis que les prestataires de services n'ont pas de contingentement, pour un séjour maximal de 3 mois/an sans autorisation mais avec devoir de s'annoncer. Au cours du premier semestre d'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation (ALCP), 40'000 prestataires de service sont venus en Suisse³. En 2007 les frontaliers n'auront plus besoin de permis. Quant au volet libre circulation des bilatérales II avec les 10 nouveaux pays de l'UE, la période de transition va jusqu'en avril 2011 pour les contingents. Ces derniers sont progressifs, partant de 1 300 en 2005 (longue durée) et 12'400 en 2005 (courte durée), pour arriver respectivement à 3 000 et 29'000 en 2010. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que la libre circulation nécessite un contrat, un salaire, un logement.

Quant au Reste du monde, ses contingents sont régis à long terme par l'Ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE, régulièrement révisée), avec 4 000 permis de séjour/an, 5 000 courte durée/an prolongeables jusqu'à 2 ans puis nécessitant une interruption de quelques mois (en principe 4), avec le changement de canton de résidence ou de travail soumis à autorisation.

1. Sources : Office fédéral de la statistique (OFS), Office fédéral des migrations (ODM) et entretiens directs (les chiffres et les estimations des trois offices ne concordent pas toujours) et De Coulon Claire & Simeon Fabian, « *Rapport de la correspondante suisse de l'OCDE et du Système d'observation permanente des migrations* » (SOPEMI), Berne, 2004

2. Selon une recherche très approximative de l'Institut GFS de Berne, commandée par l'ODM, il y aurait 90'000 sans-papiers en Suisse, selon les milieux de sans-papiers, il y en aurait entre 200'000 et 300'000, nous avons pris simplement un minimum approximatif de 100'000, tout en sachant que les estimations en la matière, officielles ou non, sont toutes aussi aléatoires.

3. A ce sujet, il est impossible d'obtenir des chiffres plus précis et plus récents.

Non à la marchandisation du foot

DAVID GYGAX

La Coupe du monde de football, du 9 juin prochain au 9 juillet, va mobiliser des milliards de téléspectateurs (en audience dite «cumulée»). Elle va également mobiliser les marchands, sponsors, annonceurs et autres investisseurs. Il est dès lors politiquement utile de tenter de décrire quelques-unes des étapes qui ont marqué la transformation du football durant les dernières décennies sous les assauts répétés d'une offensive visant à faire du terrain de football un champ d'investissements. Et d'entrevoir comment les «règles du jeu» ont été modifiées pour rendre ces investissements rentables. Les capitaux investis dans le domaine du football et dans les activités économiques qui lui sont périphériques se sont évidemment appuyés sur la popularité et la notoriété du jeu, qui est en elle-même la garantie – certes mouvante – d'un retour sur investissements. C'est pour cette raison que les entreprises, sponsors et autres investisseurs ont engagé le football sur la voie de la privatisation et de la marchandisation en tentant d'exproprier, de différentes manières, les amateurs, spectateurs et pratiquants du jeu. Auparavant financé par le mécénat, le football s'est transformé en champ d'investissements lorsqu'une crise des débouchés d'investissements pour des capitaux accumulés est apparue.

Le foot, un fait social

Le football étant un fait social inséré dans le monde qui l'entoure et l'influence, c'est dans ce cadre que peuvent être appréhendés la corruption, la tricherie et les différents scandales qui ont leur «rationalité économique». Une rationalité assez éloignée des raisons qui poussent des centaines de millions de personnes à se passionner pour ce jeu. En clair, le football est inséré dans la société capitaliste et on voit mal comment il échapperait aux règles qui prévalent dans ce monde-là.¹ Il en a certes toujours été ainsi; la corruption, le trucage et la prédominance d'intérêts politiques et économiques ne sont pas l'exclusive de ces dernières décennies. Ces processus ont cependant été largement renforcés sous l'effet des mécanismes de marché appliqués au football.

Changer les règles

Dans le monde du football, une multitude d'investisseurs provenant de secteurs et d'activités économiques différents se croisent au bord du terrain: les firmes multinationales de vêtements et d'équipements sportifs (où la concentration est à l'œuvre également, Adidas ayant racheté son concurrent Reebok pour plus de trois milliards d'euros l'été dernier), les grandes sociétés de médias et tout particulièrement les réseaux internationaux de télévision, les sponsors. La sphère marchande autour de «l'activité football» s'est considérablement élargie en même temps que l'avancée, à la fois idéologique et pratique, des possédants s'est développée sur tous les terrains. Ces modi-

fications sont intervenues de manière radicale dans certains pays, plus lentement dans d'autres.

La privatisation des chaînes de télévision a notamment permis de faire décoller, au début des années 1980, le processus de marchandisation des droits télévisuels de retransmission du football. Puis la multiplication des chaînes, avec notamment l'apparition des réseaux satellites, a démultiplié les possibilités d'offrir le produit télévisuel football à des téléspectateurs potentiels. Les clubs et les fédérations nationales (et internationales) ont depuis lors négocié des hausses ininterrompues de la cession des droits télévisuels sur les matchs qu'ils organisent. La part des recettes provenant des télévisions a évidemment accru le fossé entre clubs riches et pauvres et celui entre fédérations nationales. Cette surenchère a comme conséquence la légitimation de l'inégalité des revenus issus de ces droits. Les clubs les plus riches touchent en effet une part, en moyenne européenne, environ dix fois supérieure à celle des «petits» clubs qui participent pourtant à la même compétition (les championnats nationaux). Les tendances aux monopoles sont ainsi renforcées par les redistributions mêmes des richesses produites par les salariés du football. La «concurrence libre et non faussée» chère aux libéraux, tout comme «l'équité sportive» chère aux dirigeants des organisations sportives ont leurs limites...

Le G-14, les vrais patrons du football

Malgré la hausse du prix des billets (voir encadré) durant ces dernières années, la part des recettes encaissées auprès du public des stades sur l'ensemble des recettes des clubs n'a pas cessé de fondre au profit de celles provenant des droits télévisuels. Ces derniers sont vendus, en règle générale, par les fédérations nationales et internationales. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'UEFA, qui organise toutes les compétitions à l'échelon européen (équipes nationales et clubs) a été fortement mise sous pression par les plus grands clubs européens au début puis au milieu des années 1990. Ceux-ci, qui se constituèrent en groupe de pression appelé plus tard G-14², l'ont alors sommée de modifier les compétitions européennes de clubs sous peine de boycott des équipes les plus prestigieuses (et donc les plus lucratives en termes de droits télévisuels). Ces clubs ont menacé d'organiser leur propre compétition sur le modèle des ligues professionnelles nord-américaines de basket ou de football (pas de relégation, ni promotion, compétition fermée sans sélection préalable, si ce n'est celle du budget et du financement). L'UEFA, prétendaient-ils, leur versait des montants insuffisants par rapport à leurs «prescriptions» – c'est-à-dire leur participation aux compétitions organisées par cette instance – et aux droits télévisuels encaissés par les organisateurs. Ces

clubs, conscients que leur présence est un produit d'appel pour les audiences et est donc indispensable au succès commercial de la compétition elle-même, ont exigé une nouvelle «répartition» financière des revenus issus des droits télévisuels. L'UEFA a évidemment cédé. C'est depuis lors que la compétition s'est transformée en «Ligue des Champions» et que les systèmes de qualifications assurent, sauf surprise, un nombre de matchs aux clubs provenant de pays (comprendre «de marchés») porteurs qui leur garantissent des rentrées financières confortables et planifiables. Ces matchs sont maintenant retransmis presque uniquement par des chaînes privées; le téléspectateur n'est dès lors plus un usager (ou un amateur) de football, mais un client de la chaîne. La privatisation du football passe aussi par ce biais.³

Un marché du travail mondialisé

D'autres réformes sont apparues dans ce processus. Tout d'abord, l'entrée des clubs (d'abord britanniques, puis italiens, les clubs français vont suivre) en bourse⁴. Puis la libéralisation européenne des «marchés du travail footballistique» par le biais de l'arrêt Bosman⁵, présenté idéologiquement comme une victoire des salariés, mais qui au contraire, a eu deux conséquences directes néfastes: d'une part, il a permis aux clubs les plus riches d'accroître leur mainmise sur les joueurs les plus aptes à leur apporter des rentrées financières par différentes voies (droits télévisuels, résultats sportifs, sponsors, publicités, marketing, etc.) et d'autre part, il a contribué à créer un marché du travail footballistique «européanisé» (voire mondialisé) dans lequel l'énorme majorité des salariés, privés de toute protection, doivent louer leur force de travail à des prix (des salaires) tendanciellement tirés vers le bas. La création de ce marché internationalisé du travail footballistique et la surexploitation de jeunes, notamment en provenance de pays dits du Tiers-Monde (Amérique du Sud et Afrique en premier lieu) assurent une main-d'œuvre particulièrement flexible aux clubs petits et moyens. Se crée ainsi une pyramide dont la base est toujours plus large et sur laquelle se construit l'élite

– ultra-minoritaire – des riches joueurs de football.

Productivité du salarié-footballeur

Pour les grands clubs, leur «capital» (constitué en grande partie par les joueurs et leur valeur marchande) ne saurait être rentabilisé par d'autres utilisateurs sans indemnités. Aujourd'hui, chaque club a l'obligation de libérer l'un de ses employés appelé à disputer une compétition avec son équipe nationale. Selon les règles de la FIFA, ce prêt se fait sans contrepartie financière. Désormais, l'employeur veut être rémunéré et n'accepte plus les risques de baisse de productivité qu'implique la participation de l'un de ses salariés à ces compétitions (risque de blessure, fatigue, etc.). C'est dans ce sens que le petit club de Charleroi, en Belgique, a ouvert une procédure qui vient juste d'être renvoyée devant la Cour européenne de justice au début du mois de mai 2006. Le club belge est piloté par le G-14. Derrière Charleroi, ce sont en effet les clubs les plus riches d'Europe qui appuient la procédure. Si cette dernière aboutit, il y a de forts risques que certaines équipes nationales n'aient pas les moyens de sélectionner leurs meilleurs joueurs qu'ils devront «louer» aux clubs. Les compétitions internationales en seront profondément modifiées. La FIFA, qui est la cible des clubs dans cette procédure, cherche quant à elle à garder son énorme pouvoir en refusant de se plier à ces exigences tout comme l'UEFA pour ce qui est des compétitions européennes. Ce qui ne signifie évidemment pas que ces deux organisations représentent la défense du football comme bien public contre sa marchandisation. L'UEFA et la FIFA cherchent simplement à conserver dans leurs mains – et dans celles de leurs amis – les énormes potentiels financiers que constituent les compétitions qu'elles organisent.

Des résistances

Face à ces processus, des résistances existent. Elles se trouvent dans les clubs de supporters orientés vers une défense du football considéré comme un «bien commun», au sens où le jeu lui-même, et les équipes, ne sauraient être abandonnés aux investisseurs et à leurs exigences de rentabilité. Les revendications de ces groupes concernent notamment la lutte



«Le socialisme auquel je crois, c'est chacun travaillant pour l'autre, chacun ayant sa part à l'œuvre collective. C'est ainsi que je conçois le football et c'est ainsi que je conçois la vie», Bill Shankly, ancien grand entraîneur de Liverpool.

contre la fixation des horaires des matchs par les réseaux de télévision; la lutte contre la criminalisation des supporters et la surveillance généralisée par la police; la lutte contre la répression qui s'abat sur les supporters dans une généralisation du terme «hooligans» qui permet les amalgames et les arrestations arbitraires; la lutte contre les investisseurs intéressés à la rentabilité économique de l'équipe au détriment du développement des clubs et de leur pérennité.⁶ Si ces résistances sont encore marginales aujourd'hui parmi les spectateurs, il n'en reste pas moins qu'elles recèlent le potentiel de faire respecter ce qu'est le jeu de football lui-même, certainement beaucoup plus que ne le «respectent» les dirigeants des clubs et fédérations, nationales et internationales. A l'exemple de certains supporters d'une équipe de football italienne, la Juventus, qui demandent la relégation de leur club favori en punition du trucage généralisé et de la corruption organisés par leurs propres dirigeants.

Enfin, le jeu lui-même ne saurait être réduit à ce que veulent en faire les investisseurs et marchands d'une part et aux fonctions que veulent attribuer sans cesse les dirigeants politiques – de droite ou de gauche – aux équipes de clubs ou aux équipes nationales d'autre part – compétitivité des nations, hiérarchisation et niveau de chacun dans la compétition mondiale entre les nations. Au fond, ce que met en avant le jeu lui-même est certainement mieux formulé par l'ancien grand entraîneur de Liverpool, Bill Shankly: «Le socialisme auquel je crois, c'est chacun travaillant pour l'autre, chacun ayant sa part à l'œuvre collective. C'est ainsi que je conçois le football et c'est ainsi que je conçois la vie».

1. Le scandale du trucage systématique

Changer le peuple

Dès le mois d'août 2006, Arsenal, club de football historique d'un quartier ouvrier du nord de Londres, va changer de stade: fini le stade de Highbury¹, place à l'Emirates Stadium. La compagnie du même nom aura payé 150 millions d'euros sur dix ans pour accoler son nom à celui du stade. Conséquence directe pour les salariés-supporters de l'équipe: le prix des places va augmenter à un tel point que les matchs à domicile de l'équipe seront inaccessibles pour une grande partie de la population ouvrière de Londres. Le processus est à l'œuvre partout: les stades ont tendance à se vider de leur public de base, le public «ouvrier» (pour faire court), et à faire une place toujours plus importante à ceux que les spectateurs populaires appellent «les costard-cravate», c'est-à-dire les sponsors, leurs invités, les publicitaires, les amis et clients des entreprises qui financent un événement sportif. Ce processus participe largement à une «élitarisation» du spectacle football.² C'est d'ailleurs sans doute autant à un changement sociologique du public – au

détriment des classes populaires – qu'à une répression policière extrêmement sophistiquée des supporters (politique mise en œuvre par Thatcher) que la Grande-Bretagne connaît aujourd'hui des stades pacifiés.

1. Sur la vie du club et de l'équipe d'Arsenal, son public et la passion populaire pour le football en Grande-Bretagne des années 1970 à la fin des années «Thatcher-Major», lire «Carton jaune» du romancier britannique Nick Hornby.
2. La répartition des billets pour la dernière finale de la bien nommée Ligue des Champions est symptomatique: sur 90'000 places environ, 42'000 billets étaient octroyés aux publics des deux équipes participantes. Le reste, soit plus de la moitié des places disponibles, était octroyé par l'UEFA aux sponsors de la compétition (ou ceux des clubs engagés). Ces sponsors et annonceurs diffusent ces billets comme bon leur semble (par le biais de concours qui renforcent leur visibilité – et la soumission du public à leurs «messages» – ou par invitations, etc.). C'est peut-être aussi pour cette raison que des billets étaient disponibles au marché noir (pour ceux qui possèdent un revenu disponible... élevé) à 4000 euros environ! Cette répartition parfaitement inique n'empêche pas les dirigeants de proclamer hypocritement qu'ils luttent avec acharnement contre le marché noir...

Bolivie: une renationalisation en trompe l'œil qui suscite des espoirs...

C'est avec un sens aigu de la mise en scène qu'Evo Morales a annoncé, le 1^{er} mai dernier, la renationalisation des hydrocarbures. L'annonce a eu l'effet d'un coup de tonnerre d'autant que, chorégraphie oblige, au moment même où le président s'exprimait depuis Carapari, un site pétrolier de la région du Chaco, au sud de la Bolivie et la plus riche en hydrocarbures (cf. *La brèche* N° 22), l'armée occupait 56 sites d'extraction et de production appartenant à des compagnies étrangères.

PIERRE FRANTI

C'est par un décret, le « décret suprême 28701 » intitulé « *heroes del Chaco* » – s'identifiant ainsi à la guerre menée contre le Paraguay pour le contrôle de cette riche région durant les années trente du siècle passé – que les privatisations et les largesses concédées par le gouvernement de Sanchez de Lozada (1993-1997) aux compagnies pétrolières transnationales ont été annulées. Celles-ci accordaient en particulier 82 % des revenus de l'exploitation du sous-sol aux multinationales, les 18 % restants allant renflouer le Trésor national.

Multinationales: mainmise totale

C'était une rupture de taille avec ce qui se pratiquait avant. Ainsi, puisque la Constitution n'admettait pas que des entreprises privées détiennent les ressources du pays, de 1985 à 1996, année de la privatisation, le secteur pétrolier avait rapporté au Trésor de la République presque quatre milliards de dollars. Depuis, ces rentrées ont fondu, alors que les principales transnationales s'implantaient dans le pays et que d'autres, qui y opéraient déjà, consolidaient leurs positions.

Parmi les plus importantes, il faut citer la présence de *British Gaz* et de *British Petroleum*, de la française *Total*, de la brésilienne *Petrobras*, de l'espagnole *Repsol* (une ancienne entreprise nationale argentine autogérée privatisée par la junte militaire), de *Shell*, *Exxon* et de... *Enron*. La découverte en 1997 d'immenses réserves de gaz plaçant la Bolivie au deuxième rang parmi les puissances gazières en Amérique du Sud juste derrière le Venezuela ne fit qu'aiguïser les appétits des multinationales.

C'est une situation qui avait suscité d'immenses révoltes populaires, d'abord contre la privatisation de l'eau, et qui avait abouti, en octobre 2003 au renversement du président Gonzales de Lozada. Le 18 juillet 2004, un referendum fut organisé sur la question des hydrocarbures: plus de 70 % des Boliviens se prononcèrent

en faveur de la récupération nationale de leur propriété. C'est à la suite de ce référendum que le nouveau gouvernement a adopté, en mai 2005, une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui, si elle augmentait les impôts sur les royalties, ne s'adaptait pas moins à leur appropriation privée par les multinationales. Cette situation a provoqué une réaction immédiate de la population en faveur de la nationalisation sans indemnités des hydrocarbures.

«Un pays qui ne peut contrôler ses ressources peut difficilement définir ses destinées».

Emir Sader

La tentative de dernière minute du gouvernement de présenter une loi prévoyant la répartition inverse des revenus – 82 % à l'Etat et 18 % aux multinationales – ne trouva alors pas grâce auprès de la population qui, à la force d'une nouvelle insurrection en mai et juin 2005, chassa le gouvernement de Carlos Mesa Gisbert. C'est ce qui permit au spécialiste des mouvements indigènes Alvaro Garcia Linera d'affirmer que « *jamais comme aujourd'hui [en 2005, N.D.L.R.], il n'y eut une disponibilité sociale aussi importante pour réussir à ce que les secteurs «subalternes» imposent aux élites de l'Etat des changements transcendants dans la structure du pouvoir et, évidemment, sur le thème des ressources naturelles* ».

Un décret en forme de compromis

C'est pourtant la loi du gouvernement Mesa qui refait surface aujourd'hui et qui est présentée comme la réponse aux besoins exprimés par la majorité de la population. En effet, le décret du 1^{er} mai s'articule en trois volets. D'abord, il affirme la propriété publique sur l'ensemble des ressources du sous-sol bolivien. Mais, parallèlement, il reconnaît la propriété privée sur l'extraction et la

transformation des hydrocarbures, tout en la soumettant à la commercialisation par le biais de la société nationale *Yacimientos petrolíferos bolivianos* (YPFB). Il fixe enfin un délai de 180 jours aux multinationales pour adapter les contrats à la nouvelle loi.

Selon celle-ci, la répartition des revenus avec les transnationales qui produisent plus de 100 millions de pieds cubes de gaz naturel est inverse à celle prévue précédemment: 18 % des revenus leur sont attribués, les 82 % restants étant dévolus à l'Etat. Cependant, le décret reconnaît à ces mêmes compagnies le droit à un taux de profit d'au moins 25 % et donc le droit de participer à la fixation des prix des hydrocarbures, y compris pour le marché intérieur.

Quant aux autres compagnies, celles qui produisent moins de 100 millions de pieds cubiques, la part des revenus qui leur est réservée atteint les 50 %. De fait, ce n'est que la propriété des ressources du sous-sol qui est nationalisée, la fixation de leurs prix ainsi que la distribution restant en mains privées.

C'est ce qui fait dire à Carlos Rojas, le principal dirigeant de la FEJUVE, la fédération des comités de quartier de El Alto (voir son interview dans *La brèche*, N° 21) que cette mesure « *n'est que l'application de la loi sur les hydrocarbures de l'ancien gouvernement de Mesa, celui qui a été renvoyé par l'insurrection des habitants de la ville de El Alto, qui se sont mobilisés en mai et juin 2005. Car cela, ce n'est pas une nationalisation parce que les mouvements sociaux ont exigé une nationalisation assortie de la confiscation des biens des multinationales et de leur expulsion du pays. Ce qu'on nous propose par contre, c'est une régularisation des contrats institutionnels avec les multinationales* ».

D'autres dirigeants du mouvement social, à l'instar de Jaime Solares, de la COB, la centrale ouvrière bolivienne et de Felipe Quispe de la centrale paysanne CSUTCB, se sont aussi exprimés en ce sens



L'insurrection de mai/juin 2005 chassa le gouvernement Mesa avec comme revendication centrale la nationalisation des hydrocarbures.

depuis le 1^{er} mai, ceci d'autant que la tant attendue annonce de l'augmentation de 20 % des salaires prévue également pour le 1^{er} mai n'est pas venue.

Un espoir pour tout le continent...

Mais, pour juste que soit l'appréciation de Carlos Rojas, la décision de Morales a eu un impact fort différent et a suscité un immense espoir au-delà des frontières boliviennes. C'est ainsi par exemple que, au Brésil, plusieurs voix se sont élevées pour saluer le principe de la nationalisation et inviter le gouvernement de Lula non seulement à ne pas défendre les intérêts de *Petrobras* – qui contrôle plus de 20 % des hydrocarbures boliviens et en assure la vente au Brésil en collaboration avec *Enron* – mais à en faire de même avec les ressources naturelles du Brésil, celles de l'Amazonie en particulier.

Dans un communiqué du 2 mai, Luciana Genro, députée du Parti Socialisme et Liberté, saluait la décision bolivienne en la traitant de « *décision historique de récupération pour le pays des ressources naturelles dont il a été spolié, une spoliation qui en a fait l'un des pays les plus pauvres d'Amérique* » avant d'ajouter que la décision de Morales « *est une mesure pour tous les latino-américains* ».

De son côté, Emir Sader, l'intellectuel altermondialiste brésilien bien connu, résumait

la chose en ces termes: « *un pays qui ne peut contrôler ses ressources peut difficilement définir ses destinées* ». Un autre intellectuel brésilien, Ladislav Dowbor, professeur d'économie à l'université pontificale catholique de São Paulo expliquait de son côté que « *ce sont des biens [les hydrocarbures] qui sont propriété du pays et pas d'une entreprise. Depuis quelques années, il existe une forte tendance à la privatisation des ressources, pas seulement du pétrole, mais aussi de l'eau. Ainsi, [en Bolivie] à peu près un quart des dépenses des familles était consacré à l'achat de l'eau parce qu'elle avait été privatisée.* » (*Brasil do fato*, 2 mai 2006).

... mais pas pour les multinationales et leurs laquais

Malgré une nationalisation bien timorée, la réaction des multinationales ne s'est pas fait attendre. Alors qu'elles sont soupçonnées de financer l'intense campagne publicitaire à l'intérieur du pays – un spot télévisé toutes les dix minutes! – qui vise à accréditer cette « renationalisation », à l'extérieur, les multinationales s'emportent.

Alors qu'*Exxon* s'abstient pour le moment de toute critique – elle figure au grand étonnement de tous parmi les « *petites entreprises* », celles qui produisent moins de 100 millions de pieds cubes et qui bénéficient de 50 % des revenus – ce sont *Petrobras* et l'espagnole *Repsol* – qui contrôlent 25,7 des réserves gazières du pays – qui donnent de la voix.

Le patron de *Repsol*, Antoni Brufau, s'exprimant sur une radio argentine estimait pour le « *déplorer* » que « *cette décision instaure une nouvelle relation entre les Etats et les entreprises* ». D'ailleurs, depuis l'arrivée à la présidence de Morales, le titre de *Repsol* a déjà perdu plusieurs points à la bourse de Madrid.

Pour sa part, toujours particulièrement lucide, le *Financial Times* (2 mai 2006) affirme que « *cette décision envoie un signal extrêmement négatif à tout le marché pétrolier et gazier. C'est un signal qui met à l'ordre du jour la nationalisation, non seulement en Bolivie ou au Venezuela, mais également au Mexique et au Koweït* ».

Mais ce sont surtout les gouvernements respectifs qui interviennent dans le débat. Au Brésil, ce n'est pas moins qu'une réunion extraordinaire du gouvernement qui a été convoquée par Lula dans le but « *de prendre des mesures contre le président bolivien* ».

Et depuis l'Espagne, le gouvernement Zapatero, celui qui se plaît à se présenter comme le gouvernement de la paix et des droits sociaux, n'a pas pu se priver de définir comme « *inquiétantes, les mesures prises par le gouvernement bolivien* » et d'exprimer « *sa vive préoccupation concernant les informations venant de Bolivie au sujet du décret de nationalisation* » (*Le Monde*, 1^{er} mai 2006).

Le gaz bolivien

Avec 1375 milliards de mètres cubes, la Bolivie concentre les deuxièmes réserves latino-américaines de gaz après le Venezuela.

Les multinationales implantées depuis les privatisations des années 1990 sont au nombre de vingt-six. Parmi elles, les plus importantes sont *Repsol* (Espagne), *Total* (France), *Exxon* (Etats-Unis), *British Gaz* (Grande Bretagne) et *Petrobras* (Brésil).

La compagnie nord-américaine *Enron*, au centre d'un important scandale en 2001, participe avec *Shell* à la distribution du gaz en Bolivie – un gazoduc de six pouces (15,24 centi-

mètres de diamètre (cm²) construit il y a trente ans largement insuffisant pour approvisionner des villes comme La Paz et El Alto – et, avec la brésilienne *Petrobras* au gazoduc qui exporte plus d'un quart de la production gazière vers le Brésil.

Un gazoduc de 86 cm² s'étend jusqu'à São Paulo, au Brésil, avec une capacité d'exportation de 30 millions de m³ par jour. Un autre gazoduc de 20 cm² dessert également le Brésil, tandis qu'un troisième, sur la frontière sud, va en Argentine pour une exportation de 2,35 millions de m³ par jour.

Venezuela: six ans de réformes du gouvernement Chavez

Lors du IV^e sommet entre l'Union européenne et l'Amérique latine/Caraïbes, qui s'est tenu les 11-12 mai derniers à Vienne, ce sont les présidents de Bolivie et du Venezuela qui ont retenu toute l'attention des médias. Evo Morales, ayant annoncé la nationalisation des hydrocarbures, est accusé de ne pas vouloir respecter les investissements des multinationales européennes. Chavez est présenté par la presse de droite et de la gauche institutionnelle comme un populiste de bas étage qui exploite les ressources naturelles de son pays pour conforter son pouvoir personnel au Venezuela et pour financer et influencer d'autres dirigeants populistes de gauche en Amérique Latine, en remettant ainsi en cause les accords de libre-échange parrainés par les gouvernements des Etats-Unis ou de l'Union européenne, leur lutte contre le terrorisme et en empêchant ainsi l'instauration de véritables démocraties. Qu'en est-il en réalité? Nous avons profité de la présence de **Maurice Lemoine*** en Suisse pour discuter de l'état des réformes engagées par le gouvernement Chavez. Des questions très importantes – comme la nature de l'Etat chaviste et celle du mode de production, l'émergence de l'Union nationale des travailleurs, qui compte désormais 1,2 million de membres et celle du Parti révolution et socialisme, leurs rapports avec le gouvernement Chavez etc. – ne sont pas discutées dans le cadre de cet entretien. Nous y reviendrons dans de prochains numéros de *La brèche*.

ENTRETIEN: LUCA PELLEGRINI

Quel est ton jugement sur Hugo Chavez et son gouvernement? Avait-il un projet clair dès son arrivée au pouvoir? L'a-t-il modifié au fur et à mesure qu'il affrontait les tentatives patronales et de la droite politique de le renverser?

Maurice Lemoine – Le projet de transformation sociale, Chavez l'a depuis le départ. Dès son arrivée au pouvoir, il fait élire une assemblée constituante pour aboutir à une nouvelle constitution et en finir avec la IV^e République. Cette nouvelle constitution est extrêmement progressiste.

La réforme agraire a un double objectif. Premièrement, elle vise la justice sociale: il s'agit de redistribuer les terres dont une grande partie, et la meilleure, se trouve dans les mains d'un nombre restreint de grands propriétaires terriens. Deuxièmement, elle vise la sécurité alimentaire, principe inscrit dans la nouvelle constitution

Après ce premier pas, il tente de concrétiser une série de réformes qui sont fortement ralenties, voire empêchées, par la période de crise que va enclencher l'opposition et qui connaît son paroxysme entre avril 2002 – lors de la tentative échouée de coup d'Etat, suivie par la grève patronale de décembre 2002/janvier

*Journaliste français spécialiste de l'Amérique latine, rédacteur en chef du mensuel *Le monde diplomatique* et auteur de plusieurs ouvrages sur ce continent dont « *Chavez présidente* » (2005). Depuis trente ans, il passe chaque année des périodes plus ou moins longues en Amérique latine. Il était au Venezuela lors de la tentative de coup d'Etat contre Chavez mise en échec par les mobilisations populaires.

2003 – et août 2004 – lorsque le référendum révocatoire est battu en votation populaire. En fait, ce qui conduit l'opposition patronale et la droite à durcir nettement son opposition à Chavez, ce sont les 49 lois « militantes » de novembre 2001 (loi de la terre, de la pêche, des hydrocarbures, etc.).

Après le lock-out patronal et malgré son coût (on parle d'une chute de 9% du PIB), contrairement à ce qu'affirmaient les journaux européens et français, le gouvernement Chavez commence à réaliser un certain nombre de réformes. Il commence la réforme agraire (au moment du référendum révocatoire, environ 1,5 millions d'hectares avaient déjà été distribués à 100'000 familles paysannes) malgré de nombreuses difficultés. Mais surtout, il lance les fameuses missions, notamment la mission « *barrio adentro* », la plus connue: la présence de 13'000 médecins cubains au sein d'une population qui n'avait jamais eu accès à la santé et dont l'importance est fortement sous-estimée en Europe occidentale, où la très grande majorité des gens ont accès à un médecin. Avant août 2004 il existait déjà une dynamique populaire dans de nombreux quartiers grâce au travail des cercles bolivariens et la mise en place des communautés territoriales urbaines... La suppression des frais d'inscription dans les écoles a aussi été très importante puisqu'elle a permis à plus de 800'000 enfants de devenir des écoliers. La création des 3000 écoles bolivariennes, avec un déjeuner gratuit le matin et un dîner gratuit à midi a certainement aussi favorisé l'accès à l'éducation d'un certain nombre d'enfants de milieux pauvres.

Donc si Chavez gagne le référendum c'est grâce à la concrétisation de ces premières réformes?

Oui, s'il gagne le référendum c'est parce qu'une partie de la population de condition modeste a pu constater les premiers changements en sa faveur. Sans cela il serait impossible de comprendre une telle victoire. En plus de ces changements, il faut également signaler la mise sur pied d'une série de structures financières destinées à faire des crédits à

des conditions favorables aux petites gens, aux femmes en difficultés etc.

Où en est la réforme agraire?

Aujourd'hui 2,8 millions d'hectares de terre ont été distribués à plus de 200'000 familles. Cette réforme avance, mais elle rencontre des difficultés. Cela est absolument normal si l'on pense à la détermination de l'opposition politique et patronale, à toutes ses tentatives pour empêcher le gouvernement de réaliser les réformes projetées. Certaines difficultés s'expliquent également par le fait que le processus révolutionnaire en cours est largement démocratique et pacifique. D'une part, il n'y a pas eu de chasse aux sorcières généralisée au sein de l'administration, ce qui signifie qu'elle reste en bonne partie sous le contrôle de l'opposition, qui tente à travers elle de limiter le plus possible la réalisation de la réforme agraire. D'autre part, le gouvernement tente de stimuler la participation de nombreux secteurs populaires à la mise en place des réformes, ce qui demande du temps et crée parfois des contradictions.

La réforme agraire est un projet ambitieux, car il s'agit de réussir ce qu'aucun pays d'Amérique du Sud n'a réussi. La réforme agraire engagée au Venezuela dans les années 1960 a aussi échoué, parce que malgré une certaine redistribution des terres, il n'y avait eu aucun soutien technique (de formation, de livraison de matériel – des machines aux engrais), commercial (accès aux villes) et financier aux paysans. Face aux difficultés rencontrées, ces derniers ont pour la plupart essayé de revendre leurs terres aux anciens propriétaires. De plus, dans les dernières décennies, l'augmentation de la rente pétrolière a favorisé le délaissement du secteur agricole dans lequel seul 14% de la population est aujourd'hui active. La réforme actuelle est beaucoup plus ambitieuse. Elle a un double objectif. Premièrement, elle vise la justice sociale: il s'agit de redistribuer les terres dont une grande partie, et la meilleure, se trouve dans les mains d'un nombre restreint de grands propriétaires terriens. Deuxièmement, elle vise la sécurité alimentaire, principe

inscrit dans la nouvelle constitution. À ce propos, il faut savoir que le Venezuela est un pays à vocation agricole, avec un grand potentiel, qui pourrait facilement satisfaire les besoins alimentaires de sa population et qui, au contraire, importe aujourd'hui 70% des biens alimentaires consommés par sa population.

La réforme actuelle s'appuie beaucoup sur l'existence ou la création de coopératives agricoles afin de faire face à l'inexistence d'un mouvement paysan structuré et à l'individualisme qui caractérise la majorité des paysans. Le gouvernement Chavez, en octroyant des terres de manière privilégiée à des coopératives, espère pousser les paysans à s'organiser collectivement en intégrant ou créant des coopératives. Mais l'attribution dirigée des terres ne suffit pas: elle doit être accompagnée d'une campagne pédagogique d'information, d'une politique de formation en gestion des coopératives, de gestion technique, etc. Il faut également ouvrir le marché des villes aux produits agricoles indigènes: sur ce plan, quelques pas en avant ont été faits en créant des liens entre des coopératives et les cantines d'un certain nombre d'écoles ou d'hôpitaux, par exemple.

Et aujourd'hui, quels sont les obstacles les plus importants à l'approfondissement de la réforme agraire?

Les principales difficultés – inhérentes à la structure politique vénézuélienne – résident dans la bureaucratie et la corruption. La bureaucratie, c'est tout l'appareil d'Etat qui « traîne des pieds », en particulier un organisme qui s'appelle l'institut national de développement rural, qui est en principe là pour appuyer les paysans en les aidant dans un certain nombre de tâches matérielles, mais dont les paysans dénoncent les lenteurs, l'inefficacité, la mauvaise volonté. Ensuite il y a la corruption, qui se développe dans un cadre où il y a un certain nombre de procédures légales à suivre mais où il n'y a pas de cadastre. La

corruption surgit notamment lorsque les paysans ayant eu l'autorisation d'occuper des terres sans propriétaire « légal » veulent légaliser leur situation.

Malgré ces obstacles, lors de mon dernier voyage – il y a un an et demi – dans les campagnes du Venezuela, j'ai pu constater que la plupart des petits paysans et travailleurs agricoles impliqués dans la réforme agraire en faisaient un bilan provisoire plutôt positif. Leur position n'est pas sans liens avec leur souvenir de l'une des premières mesures annoncées par les putschistes lors du coup d'Etat manqué d'avril 2002: la révocation de la réforme agraire. Une partie significative de ces paysans sont conscients que les difficultés rencontrées ne peuvent pas être éliminées dans un délai bref car elles sont enracinées dans des pratiques bureaucratiques et de corruption depuis des décennies et que l'alternative proposée par la droite et le patronat ne serait guère une solution positive pour eux.

Quels sont les changements intervenus dans le secteur industriel et en particulier dans la politique pétrolière?

D'une part, le gouvernement Chavez n'a pas entrepris de nationalisations significatives pour deux raisons. Premièrement, Chavez a estimé ne pas pouvoir se passer dans l'immédiat de certains savoirs technologiques des multinationales ainsi que de leurs investissements. Deuxièmement, il est convaincu qu'en nationalisant d'emblée il se serait mis à dos la communauté internationale et une série d'organisations non gouvernementales.

Mais d'autre part, concernant le secteur pétrolier, le gouvernement Chavez n'a pas laissé les choses comme elles étaient. Il a redéfini de manière assez profonde les règles du jeu en donnant ainsi à l'Etat les moyens de reprendre le contrôle de ce secteur sans toutefois exproprier les multinationales. Quand Chavez arrive au pouvoir la compagnie pétrolière nationale est en train d'être privatisée. Le gouvernement Chavez a le mérite de mettre fin à ce processus en inscrivant dans la nouvelle constitution l'interdiction de privatiser l'entreprise pétrolière. En outre il a relevé les taxes sur les multinationales de 13% à 30% et il vient d'imposer à 32 multinationales du secteur pétrolier de se constituer en compagnies mixtes avec PDVSA (l'entreprise nationale vénézuélienne) qui détiendra 60% des actions: il s'agit donc bel et bien d'une reprise de contrôle sans exclusion. Avec les moyens financiers récupérés grâce à ces changements, il se donne les moyens de financer les plans sociaux dont j'ai parlé plus haut. Et n'oublions pas que tout cela s'est passé dans un contexte dans lequel le patronat a tout essayé pour empêcher le gouvernement de réaliser ces réformes.



La figure de Chavez fait vendre... En tout cas aux participants du Forum Social Mondial de Caracas.

ABONNEMENT

Les abonnées peuvent connaître le numéro auquel leur abonnement arrive à échéance en première page (après l'impression de leur nom, figure ***Ech., et le numéro).

Nous les remercions de se réabonner avant cette échéance, cela nous évite des frais de rappels. Ceux qui reçoivent *La brèche* sans rien avoir demandé la reçoivent en promotion, sans engagement ni facture (au même endroit, figure après leur nom ***promo).

La dialectique mise en œuvre. Le processus d'abstraction dans la pensée de Marx

De Bertell Ollman (2005), Paris, Syllepse, 140 pp. (collection « Mille marxismes »).

ALEXANDRE MARTINS,
RAPHAËL RAMUZ

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la dialectique sans jamais oser le demander. C'est ainsi qu'aurait pu (dû) s'intituler l'ouvrage de Bertell Ollman pour rendre compte de la faculté de son auteur à exposer de manière pédagogique une thématique ardue. Nombreux sont en effet les (dits) marxistes ou marxologues qui n'ont pas saisi la dialectique marxienne, quant à l'expliquer...

Or, c'est cette tâche qu'Ollman s'assigne et l'on peut affirmer qu'il la remplit avec brio. On aurait difficilement pu trouver meilleur livre inaugural pour la nouvelle collection « Mille marxismes » (dirigée par Daniel Bensaïd et Eustache Kouvélakis) de l'éditeur Syllepse, qui se veut porteuse d'un marxisme pluriel.

En effet, la dialectique est longtemps restée une dimension contestée de la pensée marxienne. Disqualifiée par la

domination de l'école althussérienne sur le marxisme français, la dialectique était irrémédiablement mise au rebut, condamnée comme le péché de jeunesse d'un Marx encore séduit par l'idée de ne pas traiter Hegel en chien crevé. Ce type d'interprétation était facilité par la quasi-absence d'exposé « méthodologique » de Marx, à l'exception de l'Introduction dite « de 1857 » (figurant dans les manuscrits de 1857-1858 : *Grundrisse*). Ollman tente de combler ce manque en montrant que la dialectique constitue au contraire le centre de la pensée de Marx, ce qui démarque son appréhension de la réalité de celle du sens commun. C'est ainsi à un voyage dans les rouages mêmes de la pensée marxienne que nous convie l'auteur.

En cela, Ollman poursuit la tradition des partisans résolu d'un marxisme dialectique, de Lénine à Gramsci en pas-

sant par Lukacs et Trotsky. Dans un premier temps, il nous offre une introduction à la dialectique, en commençant par évoquer ce qu'elle n'est pas : « *La dialectique, en tant que telle, n'explique rien, ne prédit rien et n'est la cause de rien* » (p.23). Elle est plutôt une façon de penser qui appréhende le monde comme une totalité et comme un processus. En cela, elle s'oppose à la conception dominante qui découpe la réalité en éléments statiques et indépendants les uns des autres.

Or, le fait de concevoir le monde comme une totalité en mouvement constant pose des problèmes pour qui veut l'expliquer et le comprendre. Par où commencer, où s'arrêter? La solution de Marx à ce problème est de procéder par abstractions de la réalité, en découpant des parties de cette totalité pour en rendre compte. La matière sur laquelle il travaillera donc composée d'abstrac-

tions en tant que concrets de pensée. Cela implique que l'on peut décider de travailler à un niveau d'abstraction particulier, par exemple celui d'une économie nationale durant une période historique précise, tout en étant conscient qu'à un autre niveau d'abstraction le système capitaliste implique un développement organique et interdépendant des différentes entités nationales.

Ollman poursuit son exposé en nous menant au cœur du processus d'abstraction et de ses divers modes (l'extension, les niveaux de généralité et le point de vue). Malgré la difficulté de l'exercice, l'auteur parvient de manière lumineuse à appréhender la particularité des abstractions dialectiques de Marx dans lesquelles sont incorporées le changement et l'interaction (liée au double mouvement du capital : historique et organique). La force de Marx réside ainsi dans la souplesse de son raisonnement et

dans sa capacité à se mouvoir entre les différents niveaux d'abstractions. L'intérêt que porte Ollman au processus d'abstraction permet non seulement de clarifier plusieurs notions marxistes, mais également d'illustrer son importance centrale pour l'appréhension de la dialectique : l'aspect intrinsèquement subversif de la dialectique découle en effet de la nature des abstractions marxistes. Car, si la dialectique est révolutionnaire, ce n'est pas parce qu'elle présuppose une position éthique ou morale, mais parce qu'elle nous force à concevoir le présent comme destiné au changement et permet ainsi d'appréhender les irrésolubles contradictions qui sont au fondement de la dynamique des formations sociales capitalistes. En ce sens, la dialectique est une forme d'appréhension de la réalité supérieure aux catégories traditionnelles de pensée, car elle permet une compréhension



plus profonde du monde dans lequel nous vivons. Comme l'écrit Ollman : « *En termes marxistes, la lutte de classe n'est pas quelque chose qu'on préconise ou à laquelle on choisit de participer (malentendus bourgeois courants). La lutte de classe, représentant la somme des contradictions entre les travailleurs au sens large et les capitalistes, existe tout simplement, et d'une façon ou d'une autre nous y participons déjà. [...] Ce qu'on peut choisir c'est de quel côté se ranger dans la lutte et comment la conduire* » (pp.34-35).

Bruce Springsteen – « We shall overcome / The Seeger Sessions »

CÉCILE PASCHE

Nous avons tous dans nos discothèques un petit morceau de honte. Rien de grave, juste cet album à n'écouter qu'en cachette, à l'abri de toute oreille inquisitrice. Dans ma discothèque d'adolescente rebelle où chaque album était sélectionné avec le soin maniaque du Punk qui lustre sa crête, cette place était occupée par Bruce Springsteen. Pourtant...

Aux sources: Presley, Guthrie, Steinbeck

Springsteen est américain, résolument américain. Loin du nationalisme conservateur dont on l'a souvent soupçonné, Springsteen a toujours prêté sa voix rauque, magnifique et son énergie de marathonien (ses concerts sont légendaires) à cette Amérique des laissés pour compte. Immigrés, Blacks, working-poor, homosexuels, c'est avec la pudeur de ses sentiments qu'il a décrit leur oppression quotidienne, leur désespoir, leur rage. Né en 1949, Springsteen sera forte-

ment marqué par le récit de ses camarades de retour du Vietnam, par les blessures physiques et sociales.

Il signe son premier album en 1973. Le rock relativement classique de ses débuts s'inspire de Presley. Au fil des albums, la musique de Springsteen s'ouvre à de multiples influences et ses préoccupations politiques et sociales se font de plus en plus sentir. Le succès est au rendez-vous. De ces premiers temps, on retiendra le sombre « *Darkness on the Edge of Town* » et le magnifique « *The River* ».

Springsteen est l'héritier revendiqué d'une tradition vivante de contestation musicale aux Etats-Unis. En 1986, sur son premier album Live, Springsteen reprend le célèbre « *This Land is your Land* », chanson manifeste de Woody Guthrie, figure majeure du folk américain engagé. Cette référence à Guthrie est constante dans sa carrière. Sur le même album, Springsteen livre une version musclée d'une des

chansons antigerres les plus célèbres des années 1970 : « *War* ». Cette reprise fait écho au très mal compris « *Born in the USA* » (1984) qui, loin d'être le fier manifeste de l'impérialisme américain, fait référence à la misère de nombreux vétérans du Vietnam. En 1995, dans « *The Ghost of Tom Joad* », Springsteen rend hommage à une autre figure marquante de la contestation aux Etats-Unis : John Steinbeck. Tom Joad est le héros des « *Raisins de la colère* », à travers lequel Steinbeck décrit comment un homme ordinaire, victime d'une injustice, devient un révolutionnaire.

Springsteen a parfois déçu aussi, lorsqu'après s'être ouvertement opposé à l'invasion de l'Irak, il a, pour la première fois, mis sa musique et son nom au service d'un parti : les Démocrates de Kerry.

The Seeger Sessions

Avec ce nouvel album, Springsteen renoue heureusement avec l'essence de son

engagement. Plus beau et plus émouvant qu'un manifeste politique, « *The Seeger Sessions* » sort au moment où la protestation des immigrés « Latinos » résonne jusqu'en Europe.

Springsteen reprend ici des chants popularisés par Pete Seeger, l'un des compagnons de route et de lutte de Woodie Guthrie. Le résultat est un album de folk classique au son enjoué. Loin de dégager un goût de poussière, les banjos, violons et autres cuivres nous font entendre l'espoir d'un monde meilleur. Cet espoir porté par les luttes que ces morceaux ont animé à travers les âges. Les thèmes et les sonorités rappellent l'histoire des Etats-Unis, de Jessie James à l'immigration irlandaise, des Negro-spiritual aux hymnes baptistes repris pour célébrer le mouvement des droits civiques ou le mouvement ouvrier.

La référence aux luttes et mouvements est explicitée par Springsteen pour chacune des reprises. « *Mrs McGrath* » est une ballade traditionnelle irlandaise

contre la guerre. Elle rappelle la naissance du mouvement républicain et l'Easter Rising de 1916. « *O Mary don't you weep* » est un Negro-spiritual qui fait partie du répertoire du mouvement des droits civiques. « *Jacob's Ladder* » reprend un Negro Spiritual traditionnel faisant référence au rêve prophétique de libération de Jacob (Genèse). La version chantée par Seeger, et reprise par Springsteen, est celle d'ouvriers textiles en grève dans les années 1940. Enfin, le plus beau morceau est certainement « *We shall overcome* » (nous vaincrons) que Springsteen considère comme « *le chant de contestation politique le plus important de tous les temps* ». Ce chant religieux baptiste a

été chanté, dans les années 1930, par le mouvement ouvrier ou encore, dans les années 1950, par les ouvriers noirs luttant pour les droits civiques. Chaque morceau de cet album est un espoir. En contribuant à les faire vivre, Springsteen nous apporte bien plus que quelques voix... We shall overcome, indeed !



AGENDA

FRIBOURG

Lundi 6 juin, à 19h30, au Centre de contacts Suisses-Immigrés (Bd. de Pérolles 92), réunion du comité unitaire contre Letr-Lasi.
Samedi 17 juin : pour aller à la Manifestation, rendez-vous 12h30 gare de Fribourg.

Jeudi 8 juin, à 19h30, au Café des Maréchaux

Cycle de formation du MPS Fribourg. Dernier volet du cycle de formation « Démocratie, socialisme et révolution ». Ouvert à toutes et tous.

Mardi 13 juin, à 19h, au Café des Maréchaux

Réunion de constitution du Comité de campagne pour une caisse-maladie unique et sociale.

GENÈVE

Vendredi 9 juin, dès 19h

« Festival bolivarien. Une aube pour tous », Salle du Môle, 21 rue du Môle.

BERNE

Samedi 17 juin, Manifestation nationale « La Suisse, c'est nous » contre la Loi sur les Etrangers et la révision de la Loi sur l'Asile.

14 JUIN

Journée nationale d'action pour l'égalité des salaires

Etats-Unis: damnés de la terre, le retour



Le 1^{er} mai dernier, des millions de travailleurs en grève et dans les rues.

PAOLO GILARDI

Président à la fin des années cinquante, Dwight Eisenhower s'était vanté d'avoir relégué « le 1^{er} mai au rayon des souvenirs ». C'est sous sa présidence que, en opposition à la journée de lutte des travailleurs, le 2 septembre fut décrété *Labour Day*, le jour du travail « et de ses vertus ».

Il aura fallu cinquante ans pour que, à l'appel des communautés d'immigrés, le 1^{er} mai 2006 redevienne, sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis, une journée de lutte.

Et quelle lutte ! Encore plus que les imposantes manifestations contre la guerre du printemps 2003, la mobilisation du 1^{er} mai, la « journée sans les immigrés » aura marqué les consciences.

Immigrés au cœur du 1^{er} mai

Avec des manifestations dans 153 villes réparties dans 39 états, 600'000 manifestants à Chicago, plus d'un million dans les deux manifestations de Los Angeles, un demi-million à New York, avec des manifestations de solidarité dans les grandes villes de toute l'Amérique latine, ce sont des millions qui ont défilé le 1^{er} Mai pour exiger le respect des travailleurs migrants et, partant, celui de tous les travailleurs.

L'idée avait été lancée à l'occasion de la journée du 25 mars qui avait vu défiler un million de personnes dans les rues de Los Angeles. Cette manifestation faisait suite à celle de Chicago à laquelle avaient pris part quelques 300'000 immigrés pour protester contre les projets de loi sur l'immigration discutés au Sénat. Ceux-ci visent la « régularisation » de quelque 17% des 12 millions d'« immigrés illégaux » – ceux qui pourraient faire la preuve d'avoir travaillé six ans sans interruption aux Etats-Unis – en échange d'un durcissement de la législation contre tous les autres.

L'idée avait donc été celle de faire la démonstration le 1^{er} mai de la force sociale et économique représentée aux Etats-Unis par les travailleurs migrants, réguliers et irréguliers. Plusieurs indices laissaient présager le succès de cette journée. Par exemple, pour ne pas être confrontée à une grève d'une journée, la deuxième plus grande entreprise de conditionnement de viande de bœuf du pays, Cargill Meat Solutions, a « volontairement » accordé un congé à ses 15'000 employés. Et, les chiffres l'indiquent, le succès a été au rendez-vous.

« *Bush escucha...* »

« ...estamos en la lucha ». « *Bush écoute, nous sommes en lutte* ». Scandé d'un bout à

l'autre du pays, ce cri n'a pourtant pas été que celui des immigrés: il a rallié largement les oppositions et le mécontentement social. Dans les collèges et les universités, la mobilisation a été importante. De New York à San Francisco les cortèges étudiants ont été nombreux. A Chicago le nombre d'étudiants en grève était si élevé que la direction de l'enseignement a renoncé à prendre des sanctions contre les grévistes.

A New York, la « journée sans immigrés » a rallié les représentants du monde du spectacle, en particulier ceux qui sont actifs dans le mouvement contre la guerre comme Susan Sarandon, des activistes du *College antiwar Network*, ainsi que des représentants des associations de défense des droits des afro-américains et des activistes syndicaux. Parmi eux, Roger Toussaint, le dirigeant du syndicat *Transport Workers Union Local 100*, à peine sorti de la prison où il se trouvait pour avoir dirigé la grève du métro de décembre dernier.

Ce lien qui s'est établi entre revendications sociales et refus des discriminations des immigrés a été exprimé par un autre participant célèbre, le révérend Jesse Jackson. Intervenant à la fin de la manifestation de New York, il a été acclamé lorsqu'il a déclaré « *ils nous disent que ce sont les mexicains qui nous piquent nos emplois: c'est faux car ce ne sont pas les immigrés qui délocalisent les emplois au-delà des océans, mais bien les entreprises!* » (*Village Voice*, 2 mai 2006) Une déclaration qui a résonné d'un océan à l'autre.

Sur un autre plan, le lien avec la guerre en Irak et avec la législation antiterroriste a été établi. C'est d'abord le fait que les immigrés latino-américains forment une partie importante du contingent en Irak qui

a été mis en avant, comme sur ces banderoles pour qui « *si en Irak mon frère est assez bon pour mourir pour ce pays, pourquoi ne le serait-il pas pour y vivre?* ». Le lien avec la guerre résulte aussi du fait que les mesures anti-immigrés relèvent de la sécurité nationale: le titre de la HR4437, la loi contestée, le démontre puisqu'elle s'appelle « *loi sur la protection des frontières, sur la lutte contre le terrorisme et pour le contrôle de l'immigration illégale* ».

Pour sa part, C. D. Hermogenes, un activiste philippin de la coalition de New York expliquait dans le *Village Voice* (2 mai 2006) que « *si après le 11 septembre la guerre au terrorisme n'a pas ou peu suscité de réactions parmi les communautés immigrées, [...] elles se rendent compte aujourd'hui qu'il faut se battre contre cette guerre car on l'utilise pour imposer le silence aux communautés de couleur* ».

Drones, patrouilles et ratonnades

La réponse de l'administration a été rendue publique le 15 mai. C'est par une intervention de Bush sur les principales chaînes nationales – une chorégraphie idéale pour dramatiser à souhait – qu'a été annoncé l'envoi de 6000 soldats de la garde nationale pour une période d'un an le long de la frontière avec le Mexique pour traquer les immigrés clandestins. L'envoi de la troupe est assorti d'une série de mesures qui viennent ajouter 1,9 milliards de dollars de dépenses aux 7,2 milliards déjà prévus au budget de la surveillance des frontières. Parmi les mesures décidées, le déploiement de drones d'observation et la création d'une carte d'identité spécialement sophistiquée – compor-

tant un grand nombre de données numériques – pour les immigrés légaux.

La fonction de ce déploiement est clairement intimidatrice. Elle donne la mesure du niveau de confrontation auquel l'administration se prépare: face à la réappropriation du 1^{er} mai par les salariés, c'est par la militarisation et le renforcement de la surveillance qu'elle réagit. C'est à la peur et à la menace qu'elle recourt pour réduire au silence l'immigration.

Cette peur n'est pas abstraite: on estime à plus de 4000 le nombre d'immigrants morts en essayant de franchir la frontière depuis 1994. Ils ont été 493 pour la seule année passée!

Le renforcement des contrôles avait commencé sous Clinton, avec l'augmentation du nombre de gardes-frontière, l'installation de senseurs souterrains, de systèmes de surveillance nocturne à rayons infrarouges, etc. Depuis le 11 septembre 2001, les choses se sont aggravées avec, en plus, un encouragement ouvert apporté par beaucoup d'élus du sud aux patrouilles de volontaires coupables de la multiplication des ratonnades.

Ces mesures d'intimidation ne sont pas sans effet. Elias Bermudez est président d'une association de défense des droits des immigrés en Arizona. Il explique: « *tout le monde ici vit dans la peur. Ils ont créé une atmosphère de désespoir, une atmosphère de douleur et de souffrance. Ici, quand les mêmes parent à l'école, le matin, ils ne savent pas s'ils reverront papa à la maison le soir...* » (*Socialist Worker*, 19 mai 2006)

Intimidations, militarisation, ratonnades: la réponse de l'establishment au retour des damnés de la terre le 1^{er} mai 2006? ■

Ces travailleurs créent la richesse que d'autres s'approprient

Nous publions ci-dessous des extraits d'une interview que Nativio Lopez, porte-parole du *Great American Boycott 2006*, a accordé à Sarah Knopp, candidate des Verts en Californie. Elle a été publiée dans l'édition du 5 mai de *Socialist Worker*, l'hebdomadaire de nos camarades de l'*International Socialist Organisation* des Etats-Unis.

Quelle est l'origine de ces manifestations de protestation? Elles ont semblé exploser sans que personne les prédisse. Pourquoi les gens sont-ils si fâchés et prêts à protester?

Nativio Lopez – Les démonstrations de protestation actuelles sont le résultat cumulatif d'années d'attaques et de dénigrement des immigrés en général et en particulier des Mexicains et des Latinos. Mais, d'une façon plus vive, la loi HR4437 a pour but d'éliminer tout espace social dans lequel les immigrés sans papiers pouvaient s'organiser afin de travailler, de survivre et de pourvoir aux besoins de leur famille. Maintenant, ils ont le dos au mur. Et nous constatons une réponse d'ampleur, une contre-attaque comme jamais précédemment. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les effets cumulatifs aussi de l'organisation, de l'éducation, de la conscientisation, etc. durant des années, ce qui a permis aux immigrés d'acquiescer une confiance dans certaines organisations qui les ont emmenés sur le terrain de l'action directe de masse.

Pourquoi tous les sans-papiers méritent-ils la régularisation et l'amnistie?

[...] Tous les travailleurs créent de la valeur dans le procès de production. Ils créent de la richesse qui est appropriée et utilisée pour

d'autres buts, mais jamais pour rémunérer complètement toutes leurs contributions. Cette valeur n'est jamais considérée ni désignée comme illégale. Dès lors, ceux qui produisent de la valeur ne peuvent pas être désignés ou caractérisés comme illégaux. La valeur que les travailleurs immigrés créent est plus grande que celle produite par les travailleurs moyens, parce qu'ils sont privés de beaucoup des droits sociaux inclus dans les contrats passés par les syndicats et dont bénéficie une partie des travailleurs nés et résidant aux Etats-Unis. Le nombre moyen d'années passées aux Etats-Unis par les travailleurs sans papiers s'élève à cinq. Pour toutes ces raisons tous les travailleurs sans papiers ont plus que payé leur droit à la régularisation et la méritent tout de suite.

Quelle est la signification de l'appel lancé pour ce 1^{er} Mai?

Le 1^{er} Mai donne la possibilité aux travailleurs et travailleuses immigrés de faire la démonstration de leur force. C'est aussi une façon de montrer que leur voix doit être dominante dans le débat national sur l'immigration. Leur absence du lieu de travail ou le boycott de la consommation enverront un message puissant aux élites politico-économiques, un message selon lequel les travailleurs et travailleuses immigrés doivent être pris en considération et que les organismes divers financés par les grandes firmes ne représentent pas les immigrés. Les élites politiques devront s'affronter aux immigrés sur le terrain et selon les termes que ces derniers définissent. Cela les mettra dans une situation d'incertitude et c'est là que peut se créer le point d'appui sur lequel les immigrés pourront s'appuyer [...]. ■

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La brèche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.

Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La brèche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.–) de soutien (50.– et plus)
 à l'étranger (50.– / 35 euros)

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):

J'offre un abonnement à La brèche

- normal (20.–) de soutien (50.– et plus)
 à l'étranger (50.– / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-ge@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@labreche.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-vd@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):